



AES Inc.

Growing Sustainable Partnerships

Projet pilote
Enquête d'information sur le marché du
travail et le registre des compétences
auprès des réserves

Rapport annuel (2018-2019)

VERSION FINALE

Remis à la

Direction des Affaires autochtones
Emploi et Développement social Canada

(Version du 8 janvier 2020)

Table des matières

1.0	Introduction.....	1
2.0	Description du projet pilote	2
2.1	Raison d'être du projet pilote.....	2
2.2	Objectifs et portée du projet pilote	3
2.3	Organisation, structure et financement du projet pilote.....	5
2.4	Modèle logique et résultats prévus du projet pilote.....	7
3.0	Mise en œuvre du projet pilote	10
3.1	Aperçu de l'échéancier du projet pilote pour 2018-2019	10
3.2	Aperçu des activités et des extraits.....	12
3.3	Réussites, réalisations et pratiques prometteuses au stade précoce du projet pilote.....	19
3.4	Pratiques prometteuses, défis et processus collaboratif d'atténuation des risques....	28
4.0	Examen préliminaire des dépenses du projet pilote et de l'éventuelle contribution économique du projet pour les communautés	35
4.1	Aperçu des dépenses du projet pilote pour 2018-2019.....	35
4.2	Contribution à l'économie des communautés	37
4.2.1	Rémunération des employés des communautés et des signataires d'ententes du programme FCEA.....	38
4.2.2	Dépenses effectuées par l'équipe du projet pilote dans les communautés	39
5.0	Résumé des premières analyses du projet pilote	39
5.1	Profil de l'échantillon.....	39
5.2	Classification de la situation d'activité.....	40
5.3	Fréquentation scolaire et participation à une formation	46
5.4	Intention de retourner aux études et intérêt à l'égard d'une autre formation ou d'une attestation.....	49
5.5	Intérêt à être informé des possibilités d'emploi.....	50

6.0	Principaux domaines prioritaires pour 2019-2020.....	51
6.1	Planification avec les communautés et les signataires d'ententes du programme FCEA 51	
6.2	Développement continu du système d'IMTPA	52
6.3	Élaboration de bases de sondage précises au niveau communautaire	53
6.4	Élaboration de banques d'emploi pour les communautés des Premières Nations.....	54
6.5	Analyse de l'IMT et développement des capacités en matière de production de rapports	55
6.6	Amélioration de la capacité à utiliser les données et les résultats.....	56
6.7	Mesure et suivi des résultats du projet pilote.....	56
6.8	Révision et amélioration du matériel de formation et de soutien	57
6.9	Élaboration des instruments et des processus d'enquête pour la deuxième année du projet pilote.....	57
	Annexe A : Instruments d'enquête du projet pilote	60
	Annexe B : Exemples d'indicateurs et de mesures possibles pour le projet pilote.....	61

1.0 Introduction

L'équipe d'AES est heureuse de présenter ce rapport annuel qui décrit les premiers résultats du projet pilote, soit l'enquête d'information sur le marché du travail et le registre des compétences auprès des réserves (ci-après nommé le « projet pilote ») pour l'année 2018-2019. Ce projet pilote vise essentiellement à **mettre à l'essai** des processus et des outils qui permettront aux communautés des Premières Nations d'avoir un meilleur accès à des données utiles et à jour sur la population active dans les réserves. Étant donné qu'il s'agit d'un projet pilote, le présent rapport porte en grande partie sur les principales leçons apprises et les pratiques prometteuses que l'équipe du projet a mises en lumière lors de consultations avec les communautés participantes au cours de la première année de la mise en œuvre du projet pilote. Au cours de cette première année, les discussions constantes avec le personnel des communautés ainsi que les signataires d'ententes impliqués dans la mise en œuvre du projet pilote, les rencontres du groupe de travail du projet, les rapports trimestriels soumis par les signataires d'ententes et les observations effectuées par les membres de l'équipe de projet d'AES ont permis de recueillir des données sur les leçons apprises et les pratiques prometteuses. Les prochains rapports annuels du projet pilote s'appuieront sur l'information contenue dans le présent rapport de manière à consigner en continu les leçons apprises et les pratiques prometteuses ainsi que la façon dont celles-ci ont été intégrées au projet pilote pour en améliorer les résultats.

À la suite de cette première partie en guise d'introduction, le rapport est divisé en six grandes parties :

- La **partie 2** donne un bref aperçu et une mise en contexte du projet pilote ainsi qu'une description des activités, des extrants et des résultats prévus;
- La **partie 3** présente une analyse détaillée de la mise en œuvre du projet pilote, y compris les principales activités menées, les réussites et les problèmes rencontrés ainsi que la façon dont ces divers éléments seront intégrés aux leçons apprises du projet pilote alors que celui-ci s'engage dans sa deuxième année (2019-2020);
- La **partie 4** présente une analyse du financement et des coûts pour l'année 2018-2019 ainsi que certaines options possibles pour recueillir et analyser des données supplémentaires dans ce domaine afin d'évaluer certains aspects comme la contribution du projet à l'économie des communautés;
- La **partie 5** présente les résultats des premières analyses des données sur le marché du travail recueillies par les communautés au début de juin 2019 (environ 7 000 répondants);
- La **partie 6** décrit les domaines prioritaires proposés pour l'année à venir (2019-2020) en ce qui concerne les principales activités et les résultats prévus.

2.0 Description du projet pilote

Le projet pilote, soit l'enquête d'information sur le marché du travail et le registre des compétences auprès des réserves, a été lancé en 2016-2017 en vue de déterminer la manière de combler un manque important d'information, à jour et de qualité, sur le marché du travail (IMT) pour plusieurs communautés des Premières Nations dans les réserves.

2.1 Raison d'être du projet pilote

Emploi et Développement social Canada (EDSC) offre une gamme de programmes qui favorisent le développement des compétences et la formation des Autochtones du Canada. Les programmes du marché du travail à l'intention des Autochtones offerts par EDSC assurent un continuum de services qui vont de la préparation à l'emploi (soit l'acquisition de compétences essentielles comme la littératie et la numératie) jusqu'à l'offre de formation pour un emploi en vue de pourvoir des postes précis. Ces programmes offrent également du soutien pour aider à réduire les obstacles socioéconomiques à l'emploi (allocation de subsistance, garde d'enfants, transport). L'engagement du gouvernement canadien à appuyer les organismes de prestation de services en leur fournissant de l'information sur le marché du travail utile et à jour se reflète dans tous les programmes à l'intention des Autochtones, plus particulièrement dans le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (« programme FCEA »).

D'autres programmes d'EDSC sont aussi importants pour les communautés autochtones. À titre d'exemple, les ententes du programme FCEA comprennent du financement versé par l'entremise de l'assurance-emploi pour soutenir les Autochtones admissibles. Le Programme d'alphabetisation et de compétences essentielles veille activement à ce que les outils et les programmes relatifs aux compétences essentielles soient élaborés et mis en œuvre en tenant compte de facteurs et de projets particuliers, pour et dans les communautés autochtones. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) vise à faire en sorte que les travailleurs étrangers temporaires ne soient pas autorisés à travailler dans des régions du Canada où des Autochtones sont disponibles et possèdent les compétences dont les employeurs ont besoin dans leurs propres communautés ou à proximité.

La Commission de vérité et réconciliation a demandé aux entreprises du Canada d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui appuie les droits des peuples autochtones en ce qui concerne l'accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités de formation dans le secteur privé. Il est important d'avoir accès à des données significatives pour appuyer un tel effort. Toutefois, c'est un fait établi qu'en matière d'information sur le marché du travail des populations autochtones (IMTPA), il existe un manque de données fiables, complètes et à jour pour appuyer l'élaboration de politiques, la conception de programmes et la prestation de services. L'IMT concernant les postes vacants, les compétences requises, les besoins de formation, les expériences d'emploi et les profils de

formation dans les communautés des Premières Nations est essentielle à la prise de décisions éclairées. Comme Statistique Canada n'effectue pas l'Enquête sur la population active (EPA) dans les réserves¹, l'IMT concernant les éléments particuliers cités précédemment est visiblement absente du portrait statistique du Canada.

Il est communément admis et largement confirmé par la recherche universitaire qu'une information de qualité sur le marché du travail est nécessaire pour comprendre les besoins en matière de compétences et de formation, les expériences d'emploi et les profils de formation des travailleurs locaux². Divers rapports et examens récents ont démontré qu'il existe actuellement un manque d'information à jour sur le marché du travail dans les réserves^{3,4}. Ce manque d'information a des répercussions directes et immédiates sur les efforts déployés par les communautés des Premières Nations pour concevoir des programmes d'emploi et de formation efficaces, pour continuer de participer au développement économique et pour améliorer la prestation de services pour leurs membres. Afin de combler cette lacune, le gouvernement a annoncé dans son budget de 2015 l'octroi d'une somme de 12 millions de dollars sur cinq ans (de 2016-2017 à 2021-2022) pour la réalisation d'un projet pilote, soit une enquête d'information sur le marché du travail auprès des réserves. Ce projet pilote vise à mettre à l'essai des processus et des outils qui permettront aux communautés des Premières Nations d'avoir un meilleur accès à des données utiles et à jour sur la population active des réserves à l'échelle des communautés.

2.2 Objectifs et portée du projet pilote

Le projet pilote comporte trois objectifs :

1. Améliorer l'information sur le marché du travail en soutenant la planification de celui-ci et la prestation de services liés au marché du travail des communautés des Premières Nations dans les réserves;
2. Améliorer l'information sur le marché du travail en aidant EDSC à concevoir des politiques et des programmes liés à celui-ci, y compris sur le plan de l'attribution des fonds et de la prise de décisions;
3. Offrir aux communautés des Premières Nations le soutien financier et technique dont elles ont besoin pour recueillir de l'information sur le marché du travail et la tenir à jour tout au long du projet pilote de cinq ans ainsi que pour déterminer les

¹ Statistique Canada. (2018). *Guide de l'Enquête sur la population active*.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/71-543-g2018001-fra.htm>

² Gunderson, M. (2018). *On-Reserve Labour Market Information Pilot Project Literature Review Report: Labour Market Information Issues for Indigenous Peoples living On-Reserve*; AES Inc.

³ Bureau du vérificateur général du Canada. (2018). *Rapport 6 — Formation à l'emploi pour les Autochtones — Emploi et Développement social Canada*.

⁴ OECD. (2018). *Indigenous Employment and Skills Strategies in Canada, OECD Reviews on Local Job Creation*, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264300477-en>

exigences actuelles et futures pour tenir à jour l'IMT, une fois le projet pilote terminé.

On s'attend à ce que les résultats du projet pilote :

- Soutiennent les efforts visant à réduire le manque de compétences des travailleurs autochtones et les périodes durant lesquelles ces derniers sont sans emploi, notamment en favorisant :
 - Une participation accrue au marché du travail;
 - Une participation accrue aux études et à la formation professionnelle;
 - Une augmentation du nombre d'emplois;
 - Une amélioration des liens avec les employeurs;
- Aident à répondre aux besoins des employeurs en matière de compétences;
- Aident à franchir les étapes menant à l'autodétermination;
- Améliorent l'accès au financement et aux ressources connexes;
- Appuient l'élaboration et la conception de programmes;
- Soutiennent la prise de décisions :
 - Sur le plan du développement communautaire et de l'aiguillage vers les services;
 - Sur le plan des programmes sociaux et des programmes du marché du travail d'EDSC (comme le programme FCEA, le PTET, etc.).

À l'heure actuelle, les personnes qui peuvent participer au projet pilote sont les membres âgés de 15 ans ou plus qui vivent dans une réserve dans l'une des 44 communautés des Premières Nations associées aux divers signataires d'ententes du programme FCEA qui se sont portés volontaires. Comme indiqué dans le tableau suivant, on estime que la population des communautés qui vit dans les réserves et qui participe à la phase actuelle du projet pilote est composée d'environ 28 000 membres âgés de 15 ans et plus.

Tableau 1 : Estimation de la population dans les réserves, selon les signataires d'entente

Signataire d'entente	Estimation de la population âgée de 15 ans plus vivant dans les réserves des communautés participantes	Estimation de la répartition de la population
First Peoples Development Inc. (FPDI)	6 996	25 %
Union des Indiens de l'Ontario (Nation Anishinabek)	4 443	16 %
Tribal Chiefs Employment and Training Services Association (TCETSA)	4 077	15 %
Aboriginal Labour Force Development Circle (ALFDC)	3 804	14 %
Yellowhead Tribal Council (YTC)	2 962	11 %
Réserve indienne non cédée de Wikwemikong (Wikwemikong)	2 546	9 %

Centre de formation professionnelle autochtone Cariboo Chilcotin (CFPACC)	1 185	4 %
Première Nation Miawpukek (PNM)	679	2 %
Mi'kmaq Employment Training Secretariat (METS)	683	2 %
Bande indienne d'Okanagan (BIO)	654	2 %
Total	28 029	100 %

2.3 Organisation, structure et financement du projet pilote

L'approche globale adoptée pour la conception et la mise en œuvre du projet pilote est fondée sur le principe de la concertation, grâce à la mobilisation et à la consultation en continu des principaux intervenants tout au long des différentes étapes du projet pilote. Les personnes impliquées ont déployé des efforts considérables pour élaborer conjointement une vision et une stratégie de mise en œuvre, dans le respect des principes de la réconciliation et du mouvement « Rien sur nous, sans nous », surtout en ce qui a trait à la collecte de données d'IMT dans ces communautés des Premières Nations particulières et à la propriété de ces données.

Trois principaux acteurs sont directement impliqués dans le projet pilote. Voici un aperçu de leurs rôles et de leurs responsabilités :

- **Emploi et Développement social Canada (EDSC)** – En fonction de sa raison d'être et des résultats prévus, EDSC a dirigé les activités liées à la conception de l'ensemble du projet pilote en mobilisant les principales parties prenantes pour assurer leur participation active au projet, en surveillant les progrès réalisés et en contrôlant la façon dont les fonds alloués à AES sont utilisés pour effectuer la conception détaillée et la mise en œuvre du projet pilote. L'équipe d'EDSC travaille activement avec AES, les signataires d'ententes du programme FCEA, les communautés des Premières Nations et autres principales parties prenantes (par exemple, l'Assemblée des Premières Nations) afin de les mettre à contribution. Les principales fonctions et responsabilités d'EDSC dans le cadre du projet pilote sont les suivantes :
 - Travailler en étroite collaboration avec AES, les signataires d'ententes du programme FCEA et les communautés des Premières Nations tout au long de l'élaboration du projet pilote et du processus de collecte de données;
 - Mobiliser les intervenants et les tenir au courant du processus;
 - Faciliter l'établissement de liens entre l'équipe du projet pilote, les signataires d'ententes du programme FCEA, les communautés des Premières Nations et les principales ressources d'EDSC (par exemple le Guichet-Emploi, les autres sources d'IMT, les ressources techniques, la documentation);
 - Recevoir et examiner de façon continue des données sommaires (agrégées) du projet pilote;

- **AES Inc.** – AES a reçu du financement d'EDSC pour élaborer et mettre en œuvre des mesures, y compris des processus et des outils, pour effectuer une collecte continue d'information sur le marché du travail. Cette collecte sera effectuée continuellement (pendant le projet pilote et après celui-ci) et localement (au niveau communautaire), puisqu'elle aura lieu au moins une fois par année dans les communautés des Premières Nations participantes. AES collabore étroitement avec les signataires d'ententes du programme FCEA et les Premières Nations chargés de recueillir les données au cours du projet pilote pour peaufiner les processus et les approches et pour déterminer l'approche de financement requise. AES a signé des ententes auxiliaires avec tous les signataires d'ententes du programme FCEA et avec les communautés des Premières Nations qui participent directement au projet pilote (comme la bande indienne d'Okanagan). Les principales fonctions et responsabilités d'AES sont les suivantes :
 - Élaborer des ententes de financement entre AES et les signataires d'ententes du programme FCEA et fournir du financement;
 - Élaborer des ententes sur la protection de la vie privée et des ententes de confidentialité entre AES, les signataires d'ententes du programme FCEA et les Premières Nations, et mener des consultations communautaires auprès des signataires d'ententes du programme FCEA et des Premières Nations qui participent au projet;
 - Travailler conjointement avec les signataires d'ententes du programme FCEA et les communautés des Premières Nations pour élaborer des outils et des processus afin d'améliorer la capacité de collecte de données de l'IMT dans les réserves;
 - Offrir du soutien et de la formation en continu;
 - Élaborer une base de données sécurisée et en fournir l'accès aux signataires d'ententes du programme FCEA et aux Premières Nations qui participent au projet pilote pour que ces derniers puissent conserver des données individuelles et y avoir accès;
 - Élaborer des banques d'emploi pour les communautés des Premières Nations liées au Guichet-Emplois national;
 - Effectuer et appuyer l'analyse des données relatives à l'IMT;
- **Signataires d'ententes du programme FCEA et communautés des Premières Nations** – les signataires d'ententes du programme FCEA et une communauté des Premières Nations (la bande indienne d'Okanagan) sont financés directement par l'entremise d'ententes conclues avec AES. Les autres communautés des Premières Nations participantes sont financées au moyen d'ententes auxiliaires conclues avec leur propre signataire d'entente du programme FCEA. Les signataires d'ententes du programme FCEA et les communautés des Premières Nations travaillent en étroite collaboration avec l'équipe de projet d'AES pour contribuer à l'élaboration du projet pilote et en effectuer la mise en œuvre. Les principales fonctions et responsabilités

des signataires d'ententes du programme FCEA et des communautés des Premières Nations sont les suivantes :

- Effectuer des enquêtes auprès de la population en âge de travailler dans les réserves;
- Élaborer et tenir à jour un registre des compétences de la population en âge de travailler dans les réserves participantes;
- Utiliser le registre des compétences pour aider à établir des liens entre les membres de la communauté en âge de travailler et les emplois disponibles, et offrir de la formation à ces personnes pour qu'elles puissent acquérir des compétences et se former en milieu de travail;
- Fournir des données agrégées à EDSC pour appuyer la conception de programmes et la prise de décisions;
- Soutenir le suivi, la consignation et la collecte en continu d'information sur les leçons apprises et les pratiques prometteuses.

Le Tableau 2 présente l'affectation des fonds du projet pilote à la collecte de données et à la prestation de services, par exercice financier.

Tableau 2 : Affectation des fonds du projet pilote

	Collecte de données effectuée par les signataires d'ententes du programme FCEA et les communautés	Services offerts aux signataires d'ententes du programme FCEA et aux communautés	Total des fonds alloués
Année 1 – 2017-2018	0 \$	673 830 \$	673 830 \$
Année 2 – 2018-2019	1 779 203 \$	736 151 \$	2 515 354 \$
Année 3 – 2019-2020	1 645 600 \$	669 751 \$	2 315 351 \$
Année 4 – 2020-2021	1 645 600 \$	669 751 \$	2 315 351 \$
Année 5 – 2021-2022	1 645 600 \$	669 751 \$	2 315 351 \$
Affectation totale	6 756 003 \$	3 419 233 \$	10 165 236 \$

2.4 Modèle logique et résultats prévus du projet pilote

Pour faciliter le suivi des résultats du projet pilote et la production de rapports, AES a élaboré un modèle logique provisoire qui décrit les groupes d'activités, les principaux extrants et les résultats prévus (résultats immédiats ainsi qu'à moyen et à long termes). Ce modèle logique provisoire sera révisé et mis à jour au fil de l'évolution du projet. En particulier, l'un des principaux domaines d'intérêt pour l'année 2019-2020 sera l'élaboration d'un cadre de mesure des résultats pour le projet pilote, avec la collaboration des communautés participantes et d'EDSC, étant donné que la première année de mise en œuvre du projet est maintenant terminée. Par la suite, ce cadre de mesure permettra de faire le suivi continu des résultats au moyen d'une série d'indicateurs qui seront élaborés par l'équipe de projet d'AES, en consultation avec les communautés participantes et EDSC. On prévoit que cette façon de faire permettra grandement au projet pilote d'atteindre son objectif général, en **vérifiant**

l'efficacité des approches utilisées pour **la collecte et l'utilisation d'IMT de qualité** dans les communautés des Premières Nations vivant dans les réserves.

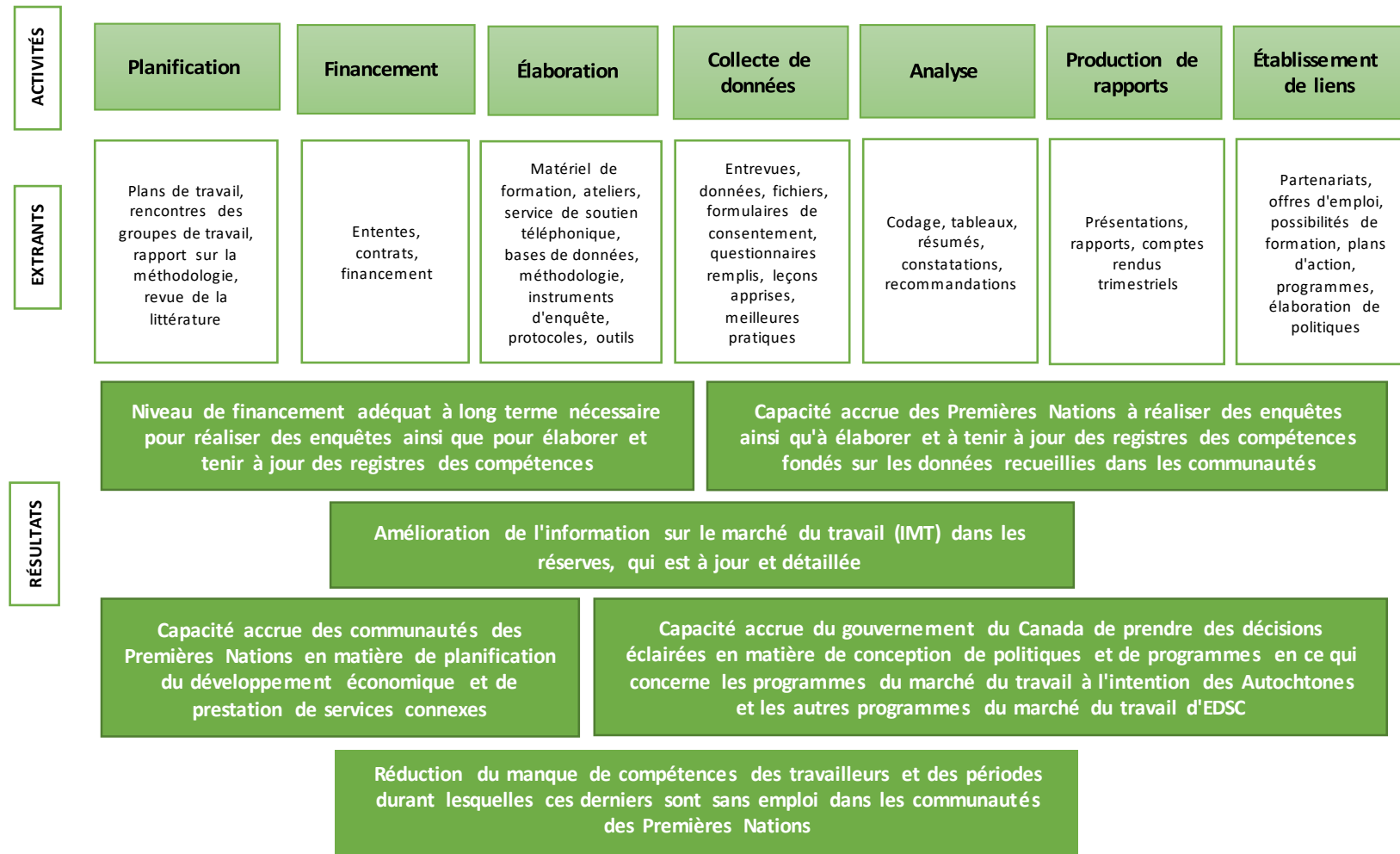
Comme le montre la Figure 1, les cinq grands résultats prévus du projet pilote se situent à trois niveaux. Tout d'abord, à cette étape très précoce du projet pilote (voir la section 4 du rapport), il existe des preuves concrètes démontrant l'atteinte de deux résultats immédiats :

- **Résultat 1** (immédiat) : niveau de **financement** adéquat à long terme nécessaire pour réaliser des enquêtes ainsi que pour élaborer et tenir à jour des registres des compétences;
- **Résultat 2** (immédiat) : capacité accrue des Premières Nations à réaliser des enquêtes ainsi qu'à élaborer et à tenir à jour des registres des compétences fondés sur les données recueillies dans les communautés.

Les autres résultats intermédiaires et à plus long terme qui font l'objet d'un suivi et pour lesquels des indicateurs précis et des stratégies de collecte de données particulières seront élaborés au cours de la prochaine année sont les suivants :

- **Résultat 3** (intermédiaire) : amélioration de **l'information sur le marché du travail** (IMT) dans les réserves, qui est à jour et détaillée;
- **Résultat 4** (à long terme) : **capacité** accrue des communautés des Premières Nations en matière **de planification du développement économique et de prestation de services connexes**;
- **Résultat 5** (à long terme) : **capacité** accrue du gouvernement du Canada à prendre des **décisions éclairées en matière de conception de politiques et de programmes** en ce qui concerne les programmes du marché du travail à l'intention des Autochtones et les autres programmes du marché du travail d'EDSC;
- **Résultat 6** (ultime) : réduction du **manque de compétences des travailleurs et des périodes durant lesquelles ces derniers sont sans emploi** dans les communautés des Premières Nations.

Figure 1 : Modèle logique du projet pilote Enquête d'information sur le marché du travail et le registre des compétences auprès des réserves



3.0 Mise en œuvre du projet pilote

La présente section porte sur les principales activités entreprises et sur les principaux extrants du projet pilote en 2018-2019. Les réussites, les réalisations et les pratiques prometteuses seront décrites, de même que les défis et les leçons apprises ainsi que la façon dont ceux-ci sont abordés au moyen d'un processus collaboratif d'atténuation des risques. La présente section décrit également la manière dont les leçons apprises durant la première année (tant les réussites que les défis) seront intégrées dans la prochaine année du projet pilote (2019-2020).

3.1 Aperçu de l'échéancier du projet pilote pour 2018-2019

Au cours de la première année complète du projet pilote, l'accent a surtout été mis sur les activités d'échanges et de mobilisation avec les signataires d'ententes du programme FCEA, sur l'élaboration d'ententes auxiliaires de financement ainsi que sur l'élaboration et la mise à l'essai préliminaire des méthodes (voir la Figure 2). Le projet pilote a tiré parti des efforts déployés dans ces domaines et a produit des résultats tangibles, dont les suivants :

- La participation de 44 communautés des Premières Nations au cours de la première année (résultat des échanges et de la mobilisation);
- La conclusion de 10 ententes auxiliaires avec tous les signataires d'ententes du programme FCEA participant au projet pilote (résultat de l'élaboration d'ententes auxiliaires de financement);
- Des méthodes fiables, qui ont fait l'objet d'un examen par les pairs en plus d'être examinées par les communautés et les intervenants qui participent au projet pilote (résultat de l'élaboration des méthodes);
- Les résultats de la mise à l'essai préliminaire avec quatre signataires d'ententes du programme FCEA ont servi à la mise en œuvre du projet pilote avec les six autres signataires d'ententes du programme FCEA (résultat de la mise à l'essai préliminaire).

Toutes les parties du projet pilote qui ont été entreprises au cours de l'année 2018-2019 étaient essentielles. Toutefois, les efforts et le temps investis pour effectuer une mise à l'essai préliminaire avec quatre signataires d'ententes du programme FCEA relativement différents se sont avérés particulièrement importants. Une approche itérative a été utilisée pour la mise à l'essai des outils, du matériel et des ressources afin que les leçons tirées de l'expérience puissent être rapidement analysées et que des changements puissent être apportés aux occasions subséquentes de mise à l'essai. Pendant la planification du projet pilote, AES a déterminé qu'il serait nécessaire d'utiliser une approche systématique, itérative et échelonnée pour la mise en œuvre du projet, en effectuant des mises à l'essai préliminaires par niveaux, en raison du haut degré de nouveauté et d'innovation du projet.

Voici un aperçu des caractéristiques nouvelles ou innovantes du projet :

- Nouveaux instruments d'enquête;
- Nouveaux systèmes de collecte de données;
- Nouvelles approches de collecte de données pour certaines communautés;
- Nouvelles ententes concernant le partage des données lorsque celles-ci sont conservées dans les communautés;
- Nouveaux partenariats;
- Nouveau matériel de formation.

Les quatre signataires d'ententes du programme FCEA qui ont accepté de participer à la mise à l'essai préliminaire du projet pilote sont les suivants :

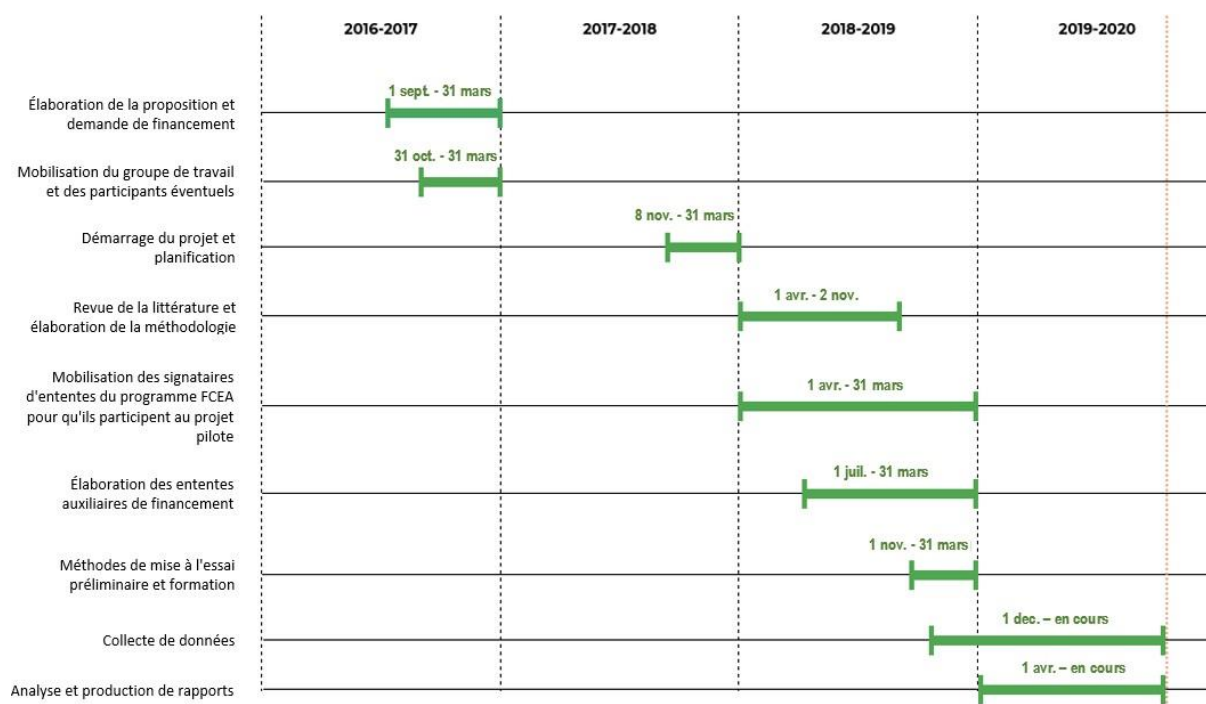
- L'Union des Indiens de l'Ontario (Nation Anishinabek);
- L'Aboriginal Labour Force Development Circle (ALFDC);
- Le Centre de formation professionnelle autochtone Cariboo Chilcotin (CFPACC);
- La Première Nation Miawpukek (PNM).

Étant donné qu'ils étaient disposés à participer aux premières étapes de la mise à l'essai préliminaire du projet pilote, ces quatre signataires d'ententes ont relevé des défis et ont assumé des coûts supplémentaires auxquels les autres groupes ayant pris part au projet n'ont pas eu à faire face. Notamment, les modifications apportées aux processus ainsi que les besoins de formation supplémentaire en raison de l'élaboration en cours des systèmes et du temps écoulé entre l'offre de formation et l'exécution de la collecte de données ont donné lieu à des coûts supplémentaires. Les leçons tirées de la mise à l'essai préliminaire ont directement contribué à améliorer le matériel, les instruments et les processus pour le groupe suivant de participants.

En théorie, dans un contexte idéal, cette mise à l'essai préliminaire aurait probablement eu lieu au cours d'une période d'une durée de six à huit mois précédant la pleine mise en œuvre de la collecte de données. Toutefois, comme il s'agit d'un projet pilote concret et participatif, réalisé à l'échelle communautaire et offrant d'importantes possibilités de développement conjoint, l'échéancier a dû être adapté de façon à correspondre au rythme des diverses communautés et des signataires d'ententes du programme FCEA qui participent au projet. La mise à l'essai préliminaire impliquant les quatre premiers signataires d'ententes du programme FCEA a duré environ trois mois, mais par la suite, le projet pilote a rapidement été mis en œuvre avec les autres participants. Ainsi, il a été possible de recueillir une quantité considérable de données sur les réussites et les défis auprès d'un grand nombre de communautés (voir les exemples cités dans la présente section) et, par conséquent, d'adapter et d'améliorer continuellement les systèmes, les processus et les approches utilisés, des ajustements étant apportés pratiquement chaque semaine.

Les communautés continuent de mettre à l'essai diverses approches de collecte de données et de gestion d'enquête afin de déterminer ce qui fonctionne le mieux dans leur propre région. De son côté, AES continue de recueillir ces renseignements et de les analyser dans le but de mettre en évidence les pratiques prometteuses et les leçons apprises.

Figure 2 : Aperçu de l'échéancier du projet pilote de 2016 à 2019



3.2 Aperçu des activités et des extrants

Lors de l'examen des principales activités réalisées et des principaux extrants produits au cours de la première année du projet pilote (voir le Tableau 3), on constate qu'EDSC, AES, les signataires d'ententes du programme FCEA et les communautés des Premières Nations ont accordé beaucoup d'importance à la planification, à l'élaboration et à la collecte de données, compte tenu du stade précoce de mise en œuvre du projet pilote. Même si des activités se poursuivront dans chacun de ces domaines au cours de la prochaine année, on prévoit que l'accent sera mis davantage sur l'analyse des données, sur la production de rapports et sur l'établissement de liens au fil de l'évolution du projet pilote.

L'élaboration d'un outil sécurisé pour la collecte et le stockage de données ainsi que pour la production de rapports était l'une des principales activités du projet pilote. AES a élaboré le système d'information sur le marché du travail des populations autochtones (IMTPA) pour ce projet pilote. Ce progiciel, qui est offert gratuitement aux signataires d'ententes du programme FCEA, intègre les fonctionnalités suivantes :

- Des listes des membres des communautés, avec leurs coordonnées et d'autres données d'échantillonnage pertinentes, qui peuvent être importées dans la base de données;
- Un outil d'enquête pour la collecte de données, qui peut être utilisé pour les entrevues téléphoniques, pour les entrevues effectuées en personne au moyen d'une tablette ou pour les entrevues individuelles à effectuer soi-même en ligne;
- Des listes déroulantes qui apparaissent automatiquement, alors que les codeurs entrent les noms d'employeurs, les descriptions de postes, les types de certificats, etc., en vue de réduire les erreurs de codage, en particulier pour les codes de la Classification nationale des professions (CNP) utilisés pour les emplois et pour les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) utilisés pour les employeurs;
- Des guides de formation, des versions à jour et imprimables des questionnaires d'enquête ainsi que d'autres documents, auxquels les signataires d'ententes du programme FCEA ont accès;
- Des indicateurs qui signalent un manque d'information dans des champs qui auraient dû être remplis en fonction des réponses fournies aux questions précédentes.

Dans chacun des domaines, les progrès ont été réalisés en grande partie comme prévu dans la planification et l'échéancier, à la seule exception de la collecte de données relatives à l'IMT (notamment le nombre de questionnaires d'enquête remplis). La mise en œuvre de la collecte de données a pris plus de temps que prévu et elle a été touchée, dans une certaine mesure, par la mise à l'essai préliminaire et par l'élaboration des systèmes de collecte de données ainsi que par la nécessité d'élargir les méthodes de collecte de données pour offrir aux communautés diverses options pour la gestion de l'enquête (par exemple les entrevues individuelles menées avec un ordinateur, les entrevues à effectuer soi-même en ligne, les entrevues à effectuer soi-même sur support papier, les entrevues réalisées en groupe, etc.). Le 31 mars 2019, le nombre de questionnaires remplis était de 2 970. Le 30 juin 2019, ce nombre avait plus que doublé et un peu plus de 7 000 questionnaires d'enquête avaient été remplis, ce qui démontre à quel point la mise en œuvre du projet pilote s'est considérablement accélérée au cours du printemps. Le nombre de questionnaires d'enquête remplis a continué d'augmenter de manière constante tout au long du printemps et de l'été 2019, au fur et à mesure que les communautés continuaient de développer leurs capacités, d'expérimenter diverses approches de collecte de données et de déterminer celles qui fonctionnaient le mieux pour leur propre région (cette question est abordée plus en détail dans les sections 3.3 et 3.4 du présent rapport).

Tableau 3 : Aperçu des activités, des extrants et des domaines prioritaires du projet pilote (2018-2019)

Domaine d'activité	Principales activités entreprises	Principaux extrants produits	Progrès accomplis vers la réalisation des objectifs prévus	Domaine prioritaire et niveau d'effort requis
Planification	• <i>Mobilisation des signataires d'ententes du programme FCEA et des communautés</i> : 44 communautés ont accepté de participer au projet pilote (total d'environ 28 000 personnes habitant dans les réserves); • <i>À l'échelle communautaire</i> : promotion de l'enquête, élaboration de stratégies de recrutement, embauche des équipes du projet pilote, achat d'équipement (44 communautés).	• Participants provenant de 44 communautés; • Matériel promotionnel; • Stratégies de recrutement; • Personnel du projet; • Équipement.	Conformes à l'échéancier	2018-2019 : le niveau d'effort requis est élevé. 2019-2020 : ces activités se dérouleront en continu, mais plutôt que de mettre l'accent sur la planification, l'attention se portera sur les communautés. Le niveau d'effort requis pourrait être différent, selon la capacité de chaque communauté à effectuer la planification et à utiliser les données.
Financement	• <i>Ententes de financement</i> : 10 signataires d'ententes du programme FCEA ont signé des ententes de financement avec AES. Les communautés se sont engagées à remplir 15 000 questionnaires d'enquête.	• Ententes de contribution; • Ententes auxiliaires; • Ententes sur la protection de la vie privée et sur l'utilisation des données.	Conformes à l'échéancier	2018-2019 : le niveau d'effort requis est élevé. 2019-2020 : les ententes initiales sont en place, de sorte que le renouvellement des ententes devrait exiger moins d'efforts au cours de la prochaine année.

Domaine d'activité	Principales activités entreprises	Principaux extrants produits	Progrès accomplis vers la réalisation des objectifs prévus	Domaine prioritaire et niveau d'effort requis
Élaboration	• <i>Élaboration des méthodes</i> : une revue de la littérature a été effectuée, les méthodes ont été choisies, peaufinées et examinées par des pairs; • <i>Élaboration des outils</i> : élaboration des systèmes de collecte de données, élaboration et mise à l'essai préliminaire des outils d'enquête, élaboration des processus de suivi; • <i>Développement de la capacité</i> : offre de formation sur la mise en œuvre de l'enquête à tous les signataires d'ententes du programme FCEA (100 personnes formées) et offre de soutien en continu durant la mise en œuvre de la collecte de données (ligne téléphonique sans frais; offre de webinaires).	• Revue de la littérature; • Rapport sur la méthodologie; • Instruments d'enquête; • Outils de gestion d'enquête; • Modèles de suivis; • Bases de données; • Matériel de formation; • Séances de formation; • Webinaires; • Service de soutien téléphonique.	Conformes à l'échéancier	2018-2019 : le niveau d'effort requis est très élevé. 2019-2020 : certaines activités se dérouleront en continu, mais ne demanderont sans doute pas le même niveau d'effort.

Domaine d'activité	Principales activités entreprises	Principaux extraits produits	Progrès accomplis vers la réalisation des objectifs prévus	Domaine prioritaire et niveau d'effort requis
Collecte de données	• <i>Collecte de données de l'IMT</i> : réalisation d'entrevues, suivi de l'achèvement des enquêtes effectuées en ligne, importation des données, gestion de l'enquête, saisie des données, nettoyage des données; • <i>Collecte d'informations sur les leçons tirées du projet pilote</i> : collecte d'informations au moyen de documents, de discussions et d'observations.	• Entrevues; • Données; • Fichiers; • Questionnaires d'enquête remplis (2 970 au 31 mars; 7 041 au 30 juin⁵).	Au début, le projet a accusé du retard en raison des nombreux essais préliminaires et du nombre d'activités liées à l'élaboration qui ont lieu en hiver, mais la collecte de données est maintenant conforme à l'échéancier.	2018-2019 : le niveau d'effort requis est élevé. Les activités de collecte de données de l'IMT devaient se dérouler principalement durant le T4 et variaient selon la communauté. 2019-2020 : on s'attend à ce que le niveau d'effort requis augmente considérablement pour certaines communautés, alors qu'il devrait rester le même pour d'autres communautés. Pour les leçons tirées du projet pilote, la collecte de données deviendra plus importante avec l'élaboration d'un cadre de mesure des résultats.
Analyse	• <i>Analyse de l'IMT</i> : codage des données, analyse statistique, préparation de tableaux; • <i>Analyse des leçons apprises du projet pilote</i> : intégration des informations recueillies au projet pilote.	• Tableaux et sommaires; • Constatations; • Leçons apprises et pratiques prometteuses; • Recommandations.	Conformes à l'échéancier	2018-2019 : le niveau d'effort requis est moyen. 2019-2020 : on s'attend à ce que le niveau d'effort requis augmente considérablement alors que la quantité de données recueillies par les communautés sera suffisante pour en permettre l'analyse.

⁵ Au 15 août 2019, 8 509 questionnaires d'enquête avaient été remplis.

Domaine d'activité	Principales activités entreprises	Principaux extrants produits	Progrès accomplis vers la réalisation des objectifs prévus	Domaine prioritaire et niveau d'effort requis
Production de rapports	• <i>Production de rapports sur l'IMT</i> : production de rapports au niveau des communautés et des signataires d'ententes du programme FCEA; production de rapports sur les résultats globaux des principales analyses de données de l'IMT recueillies à ce jour; • <i>Rapports trimestriels et annuels</i> : des rapports trimestriels et annuels sont préparés par AES ainsi que des rapports annuels par les signataires d'ententes auxiliaires; • <i>Rapports de suivi</i> : différents rapports de suivi sur l'état d'achèvement des questionnaires d'enquête, etc., sont mis à la disposition des diverses communautés participantes. Chaque semaine, ces rapports sont produits au niveau des communautés, des signataires d'ententes du programme FCEA et de l'ensemble du projet, pour être distribués par la suite; • <i>Présentations</i> : des rapports ont également été présentés dans le cadre de diverses présentations aux groupes d'intervenants, aux groupes de travail et à EDSC.	• Rapports sur les données de l'IMT au niveau des communautés; • Rapports sur les données de l'IMT au niveau des signataires d'ententes du programme FCEA; • Rapports sur les données de l'IMT pour l'ensemble du projet (voir la section 6 du présent rapport); • Rapports trimestriels; • Rapports sur l'achèvement des questionnaires d'enquête (hebdomadaires); • Diverses présentations.	Conformes à l'échéancier	2018-2019 : le niveau d'effort requis est moyen. 2019-2020 : on s'attend à ce que le niveau d'effort requis augmente considérablement alors que les équipes entreprendront les analyses ainsi que les consultations et le soutien concernant l'utilisation des données. Les données de l'IMT commencent à montrer des chiffres suffisants pour accroître la production de rapports à différents niveaux.

Domaine d'activité	Principales activités entreprises	Principaux extraits produits	Progrès accomplis vers la réalisation des objectifs prévus	Domaine prioritaire et niveau d'effort requis
Établissement de liens	Bon nombre des activités dans ce domaine commenceront une fois que le nombre de données de l'IMT recueillies sera suffisant pour permettre d'utiliser les analyses et les résultats qui en découlent. Au début, les efforts viseront à établir des liens avec le Guichet-Emplois lorsque cela est possible et souhaité par les communautés. De plus, on prévoit qu'ils s'agira du domaine prioritaire de la planification de cet automne concernant l'utilisation des données, alors que les partenariats, les possibilités d'emploi et de formation ainsi que les programmes commenceront à tenir compte plus systématiquement des constatations tirées de l'IMT.	Discussions sur la faisabilité de relier les registres des compétences et l'IMT au Guichet-Emplois.	Conformes à l'échéancier	2018-2019 : le niveau d'effort requis est faible. 2019-2020 : on s'attend à ce que le niveau d'effort requis augmente considérablement alors que les équipes commenceront à produire des rapports, à faire des consultations et à offrir du soutien concernant l'utilisation des données.

3.3 Réussites, réalisations et pratiques prometteuses au stade précoce du projet pilote

Comme il a été mentionné précédemment, ce projet pilote vise essentiellement à ***mettre à l'essai*** des processus et des outils qui permettront aux communautés des Premières Nations d'avoir un meilleur accès à des données utiles et à jour sur la population active à l'intérieur des réserves et à l'échelle des communautés. Par conséquent, l'équipe de projet d'AES a déployé continuellement des efforts pour observer, recueillir et compiler des informations sur les éléments qui fonctionnent bien et sur les défis auxquels ont fait face les communautés, les signataires d'ententes du programme FCEA et AES dans le cadre de la mise en œuvre du projet pilote. Au cours de la dernière année, les discussions constantes avec le personnel des communautés et les signataires d'ententes impliqués dans la mise en œuvre du projet pilote, les rencontres du groupe de travail du projet, les rapports trimestriels soumis par les signataires d'ententes ainsi que les observations effectuées par les membres de l'équipe de projet d'AES ont permis de recueillir des données sur les leçons apprises et les pratiques prometteuses.

Dans l'ensemble, plusieurs réussites et réalisations ont été constatées à ce stade précoce du projet pilote. Bon nombre de ces réussites et réalisations peuvent être considérées comme des « pratiques prometteuses » et pourront s'avérer des pratiques exemplaires avec des données probantes et des essais supplémentaires. Dans le Tableau 4 ci-dessous, nous avons compilé les principaux exemples de réussites, de réalisations et de pratiques prometteuses ainsi que les répercussions de celles-ci sur la planification pour l'année 2019-2020.

Tableau 4 : Aperçu des réussites, des réalisations et des pratiques prometteuses du projet pilote (2018-2019)

Domaine d'activité	Exemples de réussites, de réalisations et de pratiques prometteuses	Répercussions pour 2019-2020
Planification	1. <i>Coordination du projet pilote avec d'autres projets d'enquête dans la communauté</i> Quelques communautés ont été en mesure de coordonner la collecte de données de l'IMT de ce projet pilote avec les activités continues de collecte de données d'autres enquêtes en cours. Cette façon de faire semble améliorer les taux de réponse, en évitant le chevauchement des enquêtes menées dans de nombreuses communautés. Elle pourrait aussi réduire le sentiment de lassitude à l'égard des enquêtes qu'éprouvent des membres de quelques communautés, ce que le taux de refus élevé a permis de constater. À titre d'exemple, une communauté a souligné que cinq enquêtes étaient mises en œuvre en même temps dans la communauté et que toutes ciblait les mêmes résidents. Pour diverses communautés, les possibilités de coordonner les collectes de données liées aux services et aux programmes avec les initiatives communautaires peuvent être élevées, comme il a été mentionné dans les discussions avec les représentants des communautés. Si les outils de collecte de données du projet pilote sont suffisamment souples pour permettre l'intégration d'autres enquêtes ou éléments de la communauté au processus de collecte et d'analyse de données, cela pourrait placer le projet pilote d'IMT dans une position avantageuse.	Au cours des séances de planification de l'automne avec les communautés, il faudra discuter de la possibilité de coordonner le projet pilote d'IMT avec d'autres efforts de collecte de données dans chaque communauté pour que celui-ci puisse éventuellement y contribuer. Une telle démarche devrait se traduire par de meilleurs taux de réponse, par un moindre effort requis de la part des équipes d'enquête et par un « service » qui pourrait être fourni aux autres groupes des communautés qui ont besoin de données d'enquête en continu pour éclairer leur prise de décisions (par exemple les centres de santé, les écoles, les organismes de logement).

Domaine d'activité	Exemples de réussites, de réalisations et de pratiques prometteuses	Répercussions pour 2019-2020
	2. <i>Personnel attiré et affecté au projet, mais de manière flexible</i> Les communautés qui ont été en mesure d'embaucher ou d'affecter du personnel destiné exclusivement à l'étape de la collecte de données du projet pilote ont tendance à avoir mieux réussi leur mise en œuvre. En particulier, si un coordonnateur attiré était appuyé par une équipe d'enquêteurs (qui pouvaient travailler à temps partiel), la collecte de données était alors relativement rapide et plus efficace. Les communautés qui ne pouvaient pas compter sur les services d'un coordonnateur attiré, ou dont les rôles et les responsabilités des membres étaient moins clairement définis, avaient en général plus de difficulté à terminer l'enquête. Il convient de noter qu'il y a des exceptions distinctes à cette observation. Une petite communauté, qui a l'un des taux de réalisation les plus élevés à ce jour, a mis en œuvre une structure fondée sur la capacité et l'expérience démontrées, qui repose largement sur deux enquêteurs très expérimentés ayant mené à bien des projets impliquant des enquêtes complexes dans leur communauté au cours des dix dernières années.	AES prévoit d'élaborer, à l'intention des équipes de projet, un aperçu des diverses structures et approches utilisées par les différentes communautés à ce jour, du succès relatif que ces dernières ont obtenu avec ces structures et approches, des changements qui ont apportés à ces structures et approches, des considérations liées au contexte, etc. Cette typologie sera fournie aux groupes au cours des séances de planification qui auront lieu cet automne, pour leur offrir des options à envisager pour la deuxième année de mise en œuvre. Elle leur permettra aussi d'envisager la façon dont la structure de l'équipe pourrait devoir changer ou s'adapter pour tenir compte du nouveau défi lié à l'analyse et à l'utilisation efficaces des données par leur communauté, et ce, tout en poursuivant les activités de collecte de données en cours.
	3. <i>Echanges précoces et continus avec les dirigeants</i> Les communautés qui ont eu des échanges précoces avec leurs dirigeants et qui informaient régulièrement ces derniers de l'état d'avancement du projet avaient tendance à dire que leur processus de mise en œuvre (en particulier la collecte de données) s'était déroulé de façon plus harmonieuse que ceux qui ont adopté des approches différentes. Dans certains cas, le personnel du projet a indiqué que même s'il y avait eu des échanges précoces au moment de la décision initiale de se porter volontaire pour participer au projet pilote, si d'autres échanges n'avaient pas eu lieu et si des rapports n'avaient pas été soumis en continu, le projet avait été retardé, car les dirigeants devaient être mis au courant de l'avancement du projet avant que la collecte de données puisse commencer. De même, pour les communautés où il y a eu des élections et un changement de dirigeants, le fait de devoir organiser des échanges avec les nouveaux dirigeants afin d'obtenir leur soutien a créé certains retards et a causé des problèmes sur le plan de l'échéancier.	Lors de l'élaboration des différents rapports, une attention particulière sera accordée à l'élaboration d'un rapport qui répond aux besoins des dirigeants de la communauté, afin de les tenir au courant des réalisations accomplies par la communauté dans le cadre du projet pilote et de l'utilité éventuelle des données recueillies pour la prise de décisions touchant leur communauté. AES travaillera avec les communautés pour déterminer quels types d'informations et de présentations (par exemple, tableaux, graphiques) conviendraient le mieux à cette utilisation.

Domaine d'activité	Exemples de réussites, de réalisations et de pratiques prometteuses	Répercussions pour 2019-2020
Financement	4. <i>Souplesse dans la préparation des budgets</i> La plupart des communautés ont demandé de disposer de plus de souplesse en ce qui concerne les montants alloués et l'affectation des fonds, pour tenir compte des retards accusés dans la collecte de données, de la disponibilité des différentes versions des outils d'enquête, de la saison pour leur communauté et de la disponibilité des équipes sur le terrain.	Lors de la planification pour l'année à venir, il faudra tenir compte des fonds alloués à chaque communauté, en fonction des cibles ajustées (les cibles ont été négociées très tôt au cours de la première année, à un moment où la participation individuelle des différentes communautés n'avait pas encore été confirmée) et d'autres facteurs comme la prise en compte des ressources supplémentaires requises, le besoin de renforcement des capacités, l'éloignement, etc.
Élaboration	5. <i>Établissement d'un lien entre la formation et la présence dans la communauté</i> Les enquêteurs ont suivi leur formation dans divers environnements, mais la plupart du temps dans une salle de classe qui se trouvait ou non dans la communauté. Pour des raisons pratiques, de nombreuses communautés ont été formées en groupe, de sorte qu'un emplacement central a été prévu à cette fin (par exemple un hôtel ou un centre de formation). Cela constituait un défi, puisque la formation était offerte dans un environnement relativement dissocié du contexte dans lequel elle serait mise en pratique. Les rares occasions où les formateurs d'AES ont pu travailler directement avec le personnel dans la communauté se sont avérées plus avantageuses, et ce, tant pour les formateurs d'AES que pour le personnel de la communauté. Cette façon de procéder a permis d'adopter une approche pratique pour la collecte de données, grâce à laquelle le personnel pouvait observer le formateur et être encadré par ce dernier en préparation du moment où serait effectuée la collecte des données auprès des participants réels. Dans de telles situations, les formateurs d'AES ont également été en mesure d'observer directement les lacunes dans le matériel de formation, les défis liés à l'instrument d'enquête ainsi que tout autre facteur relatif à la mise en œuvre du projet.	Dans la mesure du possible, il sera important que les formateurs d'AES puissent travailler directement avec le personnel du projet dans leur propre communauté (ou dans une communauté voisine, si la formation est offerte en groupe). Cette façon de faire fournira un contexte au formateur ou à la formatrice d'AES; cette personne pourra ainsi améliorer le soutien continu qu'elle sera appelée à fournir, elle sera en mesure d'évaluer plus précisément la capacité de la communauté et elle aura une meilleure compréhension des facteurs qui peuvent susciter des défis ou contribuer au succès de la mise en œuvre du projet pilote au sein d'une communauté donnée.

Domaine d'activité	Exemples de réussites, de réalisations et de pratiques prometteuses	Répercussions pour 2019-2020
	6. Renforcement des connaissances des communautés et des capacités d'AES Bien qu'AES possède une expérience de travail auprès de diverses communautés autochtones du Canada ainsi qu'une grande expertise en matière de conception, de mise en œuvre et d'analyse de recherche par enquête dans diverses communautés autochtones et non autochtones de différentes tailles et de différents contextes, il reste encore beaucoup à apprendre sur la mise en œuvre d'enquêtes d'IMT dans ces communautés particulières. La capacité de mobiliser les communautés et de mener des activités de sensibilisation efficaces a permis de mieux comprendre les contextes individuels, d'adapter en conséquence les outils et les processus du projet pilote ainsi que de favoriser l'utilisation de meilleures pratiques en matière de méthodes d'enquête dans le cadre de l'approche de collecte de données de la communauté.	Tout en étant consciente que la capacité des différentes communautés en matière de recherche par enquête, de gestion de projet, de planification et d'analyse varie énormément, AES continuera de se renseigner sur les forces de chaque communauté et s'efforcera de comprendre les domaines particuliers où elle devra offrir du soutien pour permettre aux communautés de relever les défis auxquelles elles pourraient faire face. Cela concernera les activités de collecte de données, mais il faudra aussi intensifier les efforts au fur et à mesure que le projet pilote franchira les étapes d'analyse de données, de production de rapports et d'établissement de liens. Pour plusieurs programmes, communautés et décideurs, l'utilisation efficace des données représente souvent un défi.
	7. Membres des équipes d'EDSC et d'AES agissant à titre de porteurs d'idées et de pratiques prometteuses Les communautés sont occupées. Elles ne sont pas toujours en mesure de prendre le temps d'effectuer des recherches sur les meilleures pratiques ou de communiquer avec d'autres communautés pour partager des idées. Des réussites ont été constatées dans les communautés qui utilisaient des activités de mobilisation et des séances de formation comme des canaux pour partager des idées et des pratiques entre elles. En collaborant étroitement avec certaines communautés, EDSC et AES ont été en mesure de faire des suggestions éclairées aux communautés qui éprouvaient des difficultés semblables à celles qu'une autre communauté avait réussi à surmonter. Cela s'est avéré particulièrement efficace lorsque cette information était intégrée au matériel de formation utilisé.	AES tentera d'améliorer cette pratique qui consiste à être un « centre d'échange d'information » pour les bonnes idées et les pratiques prometteuses, qui pourront être présentées et utilisées au fur et à mesure que des problèmes surgissent. Cette approche moins officielle pour le partage de l'information sera documentée davantage par la mise à jour du matériel de formation et grâce aux sites de DocShare à même le système de gestion des données, dans la mesure du possible. (Le partage d'information semble toutefois plus efficace lorsqu'il est effectué au moment même où une question est abordée pendant les discussions sur les approches et les problèmes.) De plus, ces bonnes idées continueront d'être recueillies et documentées en vue d'élaborer un recueil général de pratiques prometteuses pour le projet pilote.

Domaine d'activité	Exemples de réussites, de réalisations et de pratiques prometteuses	Répercussions pour 2019-2020
	8. Approche de formation des formateurs Dans bien des cas, on a constaté que les enquêteurs formés étaient des employés à temps partiel qui souvent étaient transférés à d'autres postes ou retournaient aux études. Ce taux de roulement des enquêteurs pour ce projet pilote semble être considérable dans plusieurs des communautés participantes. Afin de remédier à ce problème, AES a commencé à élaborer du matériel de formation qui serait davantage axé sur la formation d'un formateur dans le contexte local. Il pourrait s'agir d'une approche plus efficace, qui pourrait être jumelée à des modules de formation en ligne à l'intention des nouveaux enquêteurs. Ainsi, la formation des enquêteurs ne dépendrait pas nécessairement de la présence sur place d'un formateur d'AES.	Cette année, une approche de formation des formateurs sera élaborée et conçue de manière à ce que la formation soit offerte en personne à un groupe de coordonnateurs d'enquête, de formateurs et d'enquêteurs chevronnés au niveau de la communauté. Par la suite, du matériel de formation (modules de formation en ligne et/ou cahiers) sera élaboré et servira au formateur d'une communauté pour former de nouveaux enquêteurs. Un webinaire impliquant des formateurs d'AES pourrait s'ajouter à la formation des nouveaux enquêteurs, au besoin. Cette façon de faire permettrait d'améliorer l'efficacité de la formation, AES ne s'impliquant dans la communauté qu'à des moments particuliers, notamment sur le terrain auprès des enquêteurs qui possèdent déjà de l'expérience, de la pratique, etc.
	9. Équipes de collecte de données mobiles et spécialisées Ce printemps, un signataire d'entente du programme FCEA a mis en œuvre une approche qui s'est avérée particulièrement efficace. Celui-ci a investi dans une équipe de collecte de données composée de deux personnes, qui connaissent très bien l'enquête et les techniques d'entrevue et qui sont à l'aise dans divers contextes. Les deux étudiants composant cette équipe se sont rendus dans les diverses communautés qui ont eu d'importants problèmes de collecte de données. Ils ont travaillé sur place avec les personnes-ressources locales pendant environ une semaine pour organiser une campagne éclair de collecte de données. Avant leur arrivée, ils ont coordonné leurs activités avec la personne-ressource pour faire la promotion de l'enquête, puis ils ont établi des liens avec des événements, des entreprises et des organismes de la communauté. Le signataire d'entente du programme FCEA qui a utilisé cette approche a souligné que l'équipe avait connu beaucoup de succès sur le plan du nombre de questionnaires remplis. Cela s'explique en partie parce que l'équipe était directement reliée au réseau des communautés, mais que ses membres n'étaient pas nécessairement identifiés comme vivant dans la communauté particulière où ils tentaient de recueillir des données.	L'équipe d'AES inclura cette approche et cette structure à la typologie des structures d'équipe que les communautés envisageront peut-être d'utiliser au cours des séances de planification de l'automne (consulter le point 2 du présent tableau).

Domaine d'activité	Exemples de réussites, de réalisations et de pratiques prometteuses	Répercussions pour 2019-2020
Collecte de données	10. Utilisation de mesures incitatives Plusieurs communautés ont constaté que l'utilisation de mesures incitatives était une pratique utile. Le type d'incitatif et le montant de celui-ci variaient considérablement. Les paiements en espèces ou l'offre d'une carte-cadeau pour un restaurant ou un magasin local étaient courants. Parmi les autres incitatifs, mentionnons l'offre d'un repas lors d'un rassemblement (collation, dîner, souper), des tirages et des événements particuliers (foires d'information, ateliers) organisés par l'équipe d'enquête pour attirer les gens à un endroit où ils seraient invités à répondre au questionnaire d'enquête.	En vue d'approfondir cette pratique pour en faire une pratique exemplaire ou d'examiner la question des incitatifs pour que le projet pilote puisse en tirer parti, AES approchera chaque communauté pour connaître le type d'incitatif utilisé et la façon dont celui-ci se compare aux autres incitatifs offerts dans le cadre d'autres enquêtes menées dans la communauté. AES recueillera également tout autre élément ou observation que chaque communauté a noté concernant l'utilisation d'incitatifs. On comparera systématiquement ces informations à la documentation actuellement disponible sur les meilleures pratiques en matière de mesures incitatives visant à encourager la participation à un projet de recherche. On examinera les différents types d'incitatifs offerts dans le cadre d'enquêtes non autochtones, selon diverses méthodes, pour déterminer quelle est la pratique courante.
	11. Multiples méthodes d'enquête À l'origine, l'objectif de l'élaboration de l'Enquête d'information sur le marché du travail était de reproduire l'Enquête sur la population active au moyen d'un questionnaire qui était conçu comme une entrevue individuelle menée en personne ou par téléphone au moyen d'un logiciel d'entrevue assisté par ordinateur. Au cours de la phase d'élaboration, les communautés ont clairement indiqué qu'il faudrait avoir recours à de multiples méthodes pour effectuer l'enquête, y compris l'utilisation d'un questionnaire à remplir soi-même. Ces méthodes d'enquête ont été élaborées rapidement pour répondre à ce besoin.	Du travail supplémentaire devra être effectué au cours de la prochaine année pour réviser le questionnaire d'enquête. Au cours de cette période de révision, le questionnaire devra être conçu de manière à tenir compte des multiples méthodes utilisées pour effectuer l'enquête, afin d'améliorer l'apparence et la facilité d'utilisation du questionnaire.

Domaine d'activité	Exemples de réussites, de réalisations et de pratiques prometteuses	Répercussions pour 2019-2020
	12. Utilisation des lieux d'échange existants dans la communauté Dans certaines communautés, la collecte de données a très bien fonctionné lorsque l'équipe d'enquête s'est concentrée sur plusieurs lieux d'échange existants dans la communauté et qu'elle a demandé leur aide pour effectuer la collecte de données (distribution et ramassage des questionnaires) ou pour accueillir quelqu'un de l'équipe d'enquête dans un petit bureau situé sur place. Certains de ces lieux d'échange ont été particulièrement fructueux, notamment les centres de santé (où les gens doivent souvent attendre), les garderies, les écoles, les services de logement, les bureaux communautaires, etc.	AES ajoutera ces divers lieux d'échange existants et leur possible utilisation comme des sites de collecte de données aux idées et aux facteurs qui seront discutés avec les communautés durant la phase de planification de cet automne.
	13. Accès aux événements et aux rassemblements communautaires Certaines communautés ont connu beaucoup de succès lorsqu'elles ont concentré leurs efforts de collecte de données sur des événements et des rassemblements communautaires très courus, par exemple des pow-wow, des foires à l'occasion des vacances, des salons de l'emploi, des réunions, etc.	AES ajoutera ces divers événements et rassemblements communautaires et leur possible utilisation comme des sites de collecte de données aux idées et aux facteurs qui seront discutés avec les communautés durant la phase de planification de cet automne.
	14. Calendrier flexible pour la collecte de données Dans la planification originale du projet pilote, il était prévu que la collecte de données aurait lieu au cours de la même période ou de périodes semblables dans chacune des communautés (par exemple de novembre à février). Compte tenu du niveau de capacité et du contexte qui diffèrent d'une communauté à l'autre ainsi que des différents problèmes qui sont survenus lors de la mise en œuvre, il est beaucoup plus réaliste d'offrir plus de souplesse aux communautés pour effectuer la collecte de données, tant sur le plan de la durée requise pour effectuer la collecte de données au sein d'une communauté donnée que sur le plan de la saison pendant laquelle une communauté effectue sa collecte de données.	AES examinera l'incidence du moment où est effectuée la collecte de données et de la durée de celle-ci sur le projet pilote, et ce, sous deux angles. Tout d'abord, il faudra veiller à ce que les ententes de financement conclues avec les signataires d'ententes du programme FCEA tiennent compte de la souplesse du moment où la collecte de données est effectuée chaque année (par exemple, paiements fondés sur le nombre de questionnaires remplis au fur et à mesure de leur achèvement au cours d'un trimestre). Ensuite, d'un point de vue analytique, il faudra considérer la façon dont les données peuvent être analysées au moyen d'une approche pouvant tenir compte de la saison où est effectuée la collecte de données et de la durée de celle-ci.

Domaine d'activité	Exemples de réussites, de réalisations et de pratiques prometteuses	Répercussions pour 2019-2020
Analyse	15. Capacité d'analyse existante Tout comme la capacité de planification, de réalisation et de mise en œuvre d'enquêtes varie d'une communauté à l'autre, on prévoit que la capacité de planification et de réalisation d'analyses variera également entre les communautés. D'après les constatations tirées des premières étapes de la mise en œuvre, une pratique prometteuse consiste à comprendre le niveau de capacité d'un participant donné (communauté ou signataire d'entente du programme FCEA), puis à adapter notre approche en conséquence pour mieux répondre aux besoins de ce participant en matière d'analyse des données.	Les plans d'analyse et l'utilisation des données seront un élément important des séances de planification de l'automne, qui sont en cours d'élaboration. Il faudra d'abord déterminer avec chaque groupe les besoins de ce dernier et le soutien offert par les analystes d'AES dont il pourrait bénéficier pour répondre à ces besoins. Il faudra ensuite travailler en conséquence avec chaque groupe pour commencer l'analyse des données et la production de rapports.
Production de rapports	16. Processus itératif pour la production de rapports personnalisés Depuis les premières discussions au sujet de la production de rapports, AES prévoit qu'il faudra adapter considérablement les rapports (et les analyses) pour veiller à ce que le facteur d'utilisation des données soit élevé. Comme on le sait d'après les expériences vécues jusqu'à maintenant dans quelques-unes des communautés, l'analyse des données et la production de rapports soulèvent des questions supplémentaires et donnent lieu à des analyses et à des rapports supplémentaires. Par conséquent, on suppose qu'il s'agira d'un processus itératif axé sur la découverte qui, à son tour, augmentera le facteur d'utilisation des données.	AES a déjà commencé les phases d'analyse et de production de rapports avec quelques-unes des communautés qui ont réalisé l'enquête et recueilli le plus grand nombre de questionnaires remplis. L'expérience tirée auprès de ces premiers groupes ainsi que les bonnes pratiques observées en matière de production de rapports serviront à formuler des suggestions concernant les divers types de rapports qui pourraient être utiles à divers publics et intervenants.
Établissement de liens	17. Mesure dans laquelle l'établissement de liens peut s'avérer utile Plusieurs communautés ont déjà manifesté leur intérêt pour l'établissement de liens avec le Guichet-Emplois. Quelques communautés ont également déterminé des liens qui appuieraient l'établissement de partenariats. Par exemple, une communauté a déjà trouvé quatre partenariats importants avec des entreprises locales, régionales et internationales qui profiteront directement de l'information dont la communauté dispose grâce au registre des compétences qu'elle a élaboré dans le cadre du projet pilote.	Il s'agira d'un thème récurrent qui sera exploré avec chaque communauté au cours des séances de planification de l'automne, au fur et à mesure que seront esquissés les plans d'analyse individualisés et le processus itératif de production de rapports personnalisés. L'établissement de liens sera l'objectif qui caractérisera les nombreux plans d'analyse.

3.4 Pratiques prometteuses, défis et processus collaboratif d'atténuation des risques

Un certain nombre de défis ont également été relevés au cours de la première année de mise en œuvre du projet pilote, ce qui a permis d'en tirer des leçons et a donné lieu à un processus collaboratif d'atténuation des risques impliquant les communautés des Premières Nations, les signataires d'ententes du programme FCEA et EDSC. Le Tableau 5 présente un aperçu des défis et des leçons apprises selon le domaine d'activité. Ces défis sont considérés comme des leçons apprises pour le projet pilote et l'équipe continuera d'en faire le suivi et de les recenser, dans la mesure du possible, tout au long de l'année à venir.

Comme il a été mentionné précédemment, au cours de la dernière année, les discussions constantes avec le personnel des communautés et les signataires d'ententes impliqués dans la mise en œuvre du projet pilote, les rencontres du groupe de travail du projet, les rapports trimestriels soumis par les signataires d'ententes et les observations effectuées par les membres de l'équipe de projet d'AES ont permis de recueillir des données sur les leçons apprises et les pratiques prometteuses.

AES apprécie grandement l'ouverture dont font preuve les communautés et les signataires d'ententes dans leur évaluation des difficultés liées au projet pilote ainsi que leur patience, leur volonté et leur détermination à travailler avec AES et EDSC pour mettre à l'essai différentes approches et pour continuer à déterminer les aspects à améliorer. Les communautés et les signataires d'ententes participants ont assumé volontairement la lourde tâche d'élaborer conjointement des approches et des processus dans le contexte d'un projet pilote. C'est pourquoi leur persévérance mérite d'être soulignée.

Nous tenons particulièrement à remercier les quatre signataires d'ententes du programme FCEA qui se sont portés volontaires pour travailler avec AES à l'étape de la mise à l'essai préliminaire du projet. En relevant ce défi et en travaillant en étroite collaboration avec AES, les efforts et les commentaires de ces signataires d'ententes ont directement contribué à l'amélioration du matériel, des instruments et des processus du projet pilote. Ces quatre groupes, qui ont recueilli plusieurs données sur les pratiques prometteuses et les leçons apprises, sont les suivants :

- L'Union des Indiens de l'Ontario (Nation Anishinabek);
- L'Aboriginal Labour Force Development Circle (ALFDC);
- Le Centre de formation professionnelle autochtone Cariboo Chilcotin (CFPACC);
- La Première Nation Miawpukek (PNM).

Tableau 5 : Aperçu des difficultés et des leçons apprises du projet pilote (2018-2019)

Domaine d'activité	Exemples de difficultés et de leçons apprises	Répercussions pour 2019-2020
Planification	1. Niveaux de capacité en matière de gestion d'enquête Les niveaux de capacité en matière de gestion d'enquête varient énormément d'une communauté à l'autre. La planification et la gestion d'un projet de recherche par enquête peuvent être très différentes de celles d'un projet de prestation de services. De nombreuses communautés ont une capacité très élevée en matière de prestation de services ou de programmes, mais elles semblent avoir eu des difficultés à utiliser ces compétences et ces ressources pour la gestion et la planification d'une enquête. Une grande partie de la formation initiale offerte par AES a été consacrée à la formation des enquêteurs sur la collecte des données. Avec le recul, une séance de formation condensée à l'intention des coordonnateurs et des gestionnaires d'enquête aurait été particulièrement utile pour certaines communautés, une fois venu le temps d'élaborer les plans de mise en œuvre et les stratégies de recrutement, de considérer les facteurs reliés aux ressources humaines, etc. Les niveaux de capacité varient énormément d'une communauté à l'autre, certaines communautés ayant fait de grands progrès dans le domaine de la gestion d'enquêtes et de grands projets de collecte de données.	Pour les séances de planification de l'automne, AES tentera de partager les connaissances des communautés qui sont très avancées dans le domaine de la gestion d'enquête et de la collecte de données avec les communautés qui éprouvent davantage de difficultés. AES amorcera la séance de planification de l'automne avec les communautés qui sont les plus avancées. Par la suite, elle définira des approches et des aspects à considérer qui pourront être jumelés aux meilleures pratiques en matière de gestion d'enquête. Ces éléments pourront ensuite être intégrés aux séances de planification de l'automne auprès des participants qui éprouvent davantage de difficultés dans ce domaine.

Domaine d'activité	Exemples de difficultés et de leçons apprises	Répercussions pour 2019-2020
	2. Difficultés liées à l'exigence de vivre dans une réserve Le financement est lié à la collecte d'IMT auprès des membres des communautés qui vivent dans des réserves. Malheureusement, dans de nombreuses communautés, compte tenu des problèmes de logement dans les réserves, plusieurs membres ne sont pas en mesure d'y vivre. Lorsqu'une communauté non autochtone est située à proximité, un pourcentage important des membres de la communauté vivent à une distance raisonnable de la réserve pour des motifs liés au logement. De nombreuses communautés ont fait valoir que, dans les faits, ces membres qui vivent à l'extérieur de la réserve font partie de leur main-d'œuvre locale, mais qu'ils en sont exclus lorsque le financement est limité aux membres de leur population vivant dans la réserve. De plus, plusieurs communautés ont indiqué qu'en raison des possibilités d'emploi limitées dans la réserve, plusieurs membres devaient habiter plus loin pour occuper un emploi. Toutefois, ces personnes seraient souvent disposées à retourner vivre dans la réserve si des possibilités d'emploi leur étaient offertes. Par conséquent, de nombreuses communautés estiment qu'il serait bon que les membres vivant à l'extérieur de la réserve soient inclus à leur registre des compétences. Ces membres peuvent contribuer à attirer des partenaires et à créer des possibilités de développement économique. (Comme les communautés l'ont souvent fait remarquer, les professionnels et les membres les plus instruits doivent quitter la réserve pour faire carrière, mais il s'agit souvent des membres les plus spécialisés et les plus compétents.)	Certaines communautés ont choisi d'inclure le plus grand nombre possible de membres de la communauté dans leur échantillon, sans égard au lieu de résidence de ces derniers. Pour aider à résoudre ce problème, les systèmes et les outils de collecte de données ont été conçus pour inclure les membres vivant à l'intérieur et à l'extérieur d'une réserve au registre des compétences de cette communauté. Le but est de permettre à toute communauté qui a accès à du financement provenant d'ailleurs de tenir compte de ses membres qui vivent à l'extérieur de la réserve. AES a accepté de fournir un soutien non monétaire pour la collecte de données auprès des membres des communautés qui vivent à l'extérieur des réserves ainsi que d'appuyer l'analyse et l'interprétation des données, au besoin, pour ce groupe supplémentaire de répondants.
Financement	3. Établissement d'un budget tenant compte de toutes les exigences et de tous les facteurs Certains signataires d'ententes et certaines communautés ont éprouvé des difficultés avec le budget du projet pilote pour l'année 2018-2019. Ces difficultés s'expliquent en partie par des délais ayant retardé l'embauche de personnel et le début de la collecte de données. Par conséquent, quelques communautés avaient dépensé leur budget avant d'avoir atteint le nombre cible de questionnaires remplis. Parmi les autres facteurs, mentionnons les cibles établies au début de la phase d'élaboration du projet, avant que les communautés individuelles soient pleinement engagées dans le processus, et les dépenses imprévues (par exemple en raison d'une exigence de sécurité des communautés, selon laquelle les enquêteurs doivent se déplacer en groupe de deux, et en raison de la durée réelle de l'enquête).	Tous les renseignements et les commentaires ayant trait aux problèmes budgétaires des communautés ont été considérés et intégrés aux nouvelles ententes auxiliaires qui seront signées cet automne.

Domaine d'activité	Exemples de difficultés et de leçons apprises	Répercussions pour 2019-2020
Élaboration	4. Délai écoulé entre l'offre de formation et l'exécution de la collecte de données Dans certaines communautés, la formation a eu lieu plusieurs mois avant le début de la collecte de données. Cela a entraîné des problèmes, tant sur le plan des budgets, du maintien des connaissances et du besoin de formation d'appoint que des difficultés rencontrées sur le terrain.	Il est prévu d'apporter un certain nombre d'améliorations au matériel et au processus de formation. Ces améliorations sont décrites à la section 3.2.
	5. Adaptation de la formation en fonction des capacités et de l'expérience Étant donné que le matériel et les séances de formation étaient en cours d'élaboration au même moment où les processus et les outils d'enquête étaient élaborés et soumis à un essai préliminaire auprès de différents participants (membres du personnel des signataires d'ententes du programme FCEA, enquêteurs communautaires, gestionnaires de données, personnel de prestation du programme), et ce, à différents endroits et dans différents contextes, AES a adopté une approche d'élaboration itérative pour la formation. Par conséquent, l'équipe d'AES n'a pas disposé du temps nécessaire pour adapter la formation à chaque groupe cible ou en fonction de l'évaluation des capacités et de l'expérience de chaque groupe. Une grande partie de cette adaptation a été effectuée sur place, des changements étant apportés lors de chaque séance de formation. Un constat est ressorti clairement : dans chaque séance formation, la capacité et l'expérience des personnes formées variaient considérablement (à titre d'exemple, une personne a dû apprendre à utiliser une souris pour la première fois, alors qu'une autre avait déjà mené des entrevues détaillées dans le cadre d'une recherche universitaire). Pour tenir compte de cette différence sur le plan des capacités et de l'expérience, des documents plutôt génériques ont été élaborés, puis ils ont été adaptés alors que la formation était offerte oralement.	Il est prévu d'apporter un certain nombre d'améliorations au matériel et au processus de formation; ces améliorations sont décrites à la section 3.2.

Domaine d'activité	Exemples de difficultés et de leçons apprises	Répercussions pour 2019-2020
	6. Complexité et longueur de l'instrument d'enquête La collaboration avec les signataires d'ententes du programme FCEA durant la phase de conception de l'instrument d'enquête a été particulièrement utile en vue de simplifier le plus possible les sections du questionnaire portant sur le marché du travail et sur le profil de compétences. Malgré tout, la version utilisée au cours de la première année du projet pilote était plutôt complexe. Le processus conjoint d'élaboration a également fait ressortir le besoin d'un questionnaire sur support papier que les participants pourraient remplir eux-mêmes, dans les cas où un questionnaire en ligne ne répondrait pas à leurs besoins (par exemple pour les personnes qui n'ont pas accès à Internet ou celles qui ne sont pas à l'aise de remplir un questionnaire en ligne). Par conséquent, un questionnaire sur support papier, à remplir soi-même, a été élaboré et de nombreuses communautés l'ont utilisé comme une méthode plus rentable de collecte de données. La version actuelle du questionnaire sur support papier est un peu longue. En réponse à ce problème, AES examine actuellement ce document dans le but de le simplifier. AES a également établi un protocole selon lequel les membres chargés de la collecte de données dans les communautés examinent tous les questionnaires remplis par les participants eux-mêmes et contactent ces derniers s'il manque de l'information.	L'instrument d'enquête sera révisé pour l'année à venir, afin de mettre à jour l'information fournie précédemment par certains répondants et de recueillir de l'information supplémentaire auprès des nouveaux répondants. De plus, AES a maintenant accès à une foule de données qualitatives (descriptives) qui ont été recueillies avec la version du questionnaire d'enquête de la première année. Ces données seront codées et intégrées à des catégories pour faciliter la réalisation de l'enquête au cours de la deuxième année. Dans l'ensemble, on réduira la complexité de l'instrument d'enquête.
	7. Évaluation du besoin de soutien continu L'équipe d'AES a bien collaboré en continu avec la plupart des communautés. Cette collaboration a cependant moins bien fonctionné avec certaines communautés. Le niveau de collaboration s'est parfois amélioré et AES continue de renforcer la collaboration avec les communautés. En l'absence d'une solide relation travail, il est parfois difficile de déterminer s'il faut offrir du soutien pour la planification et la mise en œuvre de l'enquête, si une communauté est moins à l'aise de demander de l'aide ou si celle-ci fonctionne bien de façon autonome. Il est difficile de trouver un équilibre entre le fait d'être trop directif et le fait d'attendre une invitation pour fournir de l'aide ou du soutien. Au fur et à mesure que les membres d'AES continueront d'établir des relations avec les équipes concernées, d'accroître leurs connaissances au sujet de chaque communauté, de son contexte et de ses forces, ainsi que d'offrir une gamme variée de mesures de soutien, ces derniers devraient être mieux en mesure d'aider les communautés à résoudre les problèmes liés à la planification et à la mise en œuvre de l'enquête, à l'analyse des données et à la production de rapports, en plus des problèmes techniques quotidiens qui peuvent survenir.	On s'attend à ce que les relations avec les différentes communautés et les signataires d'ententes du programme FCEA se renforcent davantage lors des séances de planification de l'automne. AES s'efforce d'élargir son offre de soutien aux communautés pour inclure l'analyse de données, la production de rapports et l'établissement de liens.

Domaine d'activité	Exemples de difficultés et de leçons apprises	Répercussions pour 2019-2020
Collecte de données	8. Lassitude à l'égard des enquêtes Certaines communautés éprouvent une grande lassitude à l'égard des enquêtes. Le nombre d'enquêtes menées dans quelques communautés est incroyablement élevé. À titre d'exemple, une communauté qui a eu beaucoup de difficultés à recruter des personnes pour l'enquête d'IMT a souligné que cinq autres enquêtes se déroulaient en même temps dans la communauté et que toutes ciblaient les mêmes résidents.	Comme il a été mentionné précédemment, au cours des séances de planification de l'automne avec les communautés, AES encouragera la discussion sur la façon dont le projet pilote d'enquête d'IMT pourrait être coordonné à d'autres collectes de données dans chaque communauté et éventuellement contribuer à celles-ci. Cela devrait se traduire par de meilleurs taux de réponse, par un moindre effort requis de la part des équipes d'enquête et par l'offre éventuelle d'un « service » aux autres groupes des communautés qui ont besoin de données d'enquête en continu pour éclairer leur prise de décisions (par exemple les centres de santé, les écoles, les organismes de logement).
	9. Problèmes liés à la dotation des postes d'enquêteurs Certaines communautés ont de la difficulté à maintenir en poste une équipe d'enquêteurs. Compte tenu du salaire offert et, dans certains cas, du fait qu'il s'agit d'un travail à temps partiel, un poste d'enquêteur n'est peut-être pas très attrayant pour les personnes qui sont à la recherche d'un emploi.	Cette question sera abordée au cours des séances de planification de l'automne, en discutant d'abord avec les participants qui semblent avoir moins de problèmes dans ce domaine, afin de déterminer les éléments et les pratiques susceptibles d'être utilisés par d'autres communautés. De plus, AES envisagera d'ajouter d'autres pratiques possibles (par exemple, l'embauche d'équipes d'étudiants, l'intégration des méthodes de recherche dans un cours comportant des heures de travaux pratiques sur le processus, le jumelage de l'enquête à d'autres processus d'inscription pour la formation et le soutien à l'emploi, etc.).

Domaine d'activité	Exemples de difficultés et de leçons apprises	Répercussions pour 2019-2020
	10. <i>Elaboration d'une base de sondage détaillée</i> De nombreuses communautés ont fait face à des problèmes lors de l'élaboration d'une liste détaillée de tous les répondants admissibles susceptibles de participer à l'enquête dans leur communauté, qui pourrait servir de base de sondage. Par conséquent, dans de nombreux cas, l'estimation du taux de questionnaires remplis est fondée sur des données fournies par Service aux Autochtones Canada (SAC), qui portent sur le dénombrement de la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les réserves. Plusieurs communautés ont indiqué qu'il s'agit souvent d'un dénombrement inexact, compte tenu de la fluctuation et de la mobilité des membres des communautés. Le fait de se fier aux chiffres de SAC comme base de sondages soulève une autre préoccupation, parce que les communautés et SAC utilisent souvent des critères différents pour déterminer les membres d'une communauté donnée. Par conséquent, certaines communautés ont de la difficulté à déterminer les taux de réponse exacts, la pondération nécessaire et les sources possibles de biais.	Pour 2019-2020, AES travaillera avec les communautés pour élaborer des bases de sondage qui reflètent les membres de leur population admissibles à participer à l'enquête. Ce processus a été décrit de manière explicite dans les ententes de financement, des fonds étant alloués précisément à cette activité.

4.0 Examen préliminaire des dépenses du projet pilote et de l'éventuelle contribution économique du projet pour les communautés

4.1 Aperçu des dépenses du projet pilote pour 2018-2019

En 2018-2019, environ 1,7 million de dollars ont été distribués à neuf signataires d'ententes du programme FCEA et à une communauté des Premières Nations (la bande indienne d'Okanagan). Les sommes allouées comprennent le financement des coûts de démarrage (par exemple les consultations communautaires et la promotion du projet, l'examen de la méthodologie et du questionnaire du projet, la fourniture de données sur les membres) ainsi que les coûts de mise en œuvre (à raison de 72 \$ par entrevue⁶ plus un montant supplémentaire pour les coûts de formation).

Le financement accordé à chaque signataire d'entente varie de 63 500 \$ à 383 700 \$. Étant donné que la plupart des coûts sont déterminés par le nombre estimatif d'entrevues effectuées, la répartition des fonds entre les signataires d'ententes du programme FCEA est très semblable à l'estimation de la répartition de la population en âge de travailler (âgée de 15 ans et plus) dans les réserves (**Error! Reference source not found.** 6).

Tableau 6 : Allocation du financement selon les signataires d'ententes du programme FCEA et l'estimation de la population âgée de 15 inclus dans les réserves

Signataire d'entente	Dépenses totales	Répartition des dépenses totales	Estimation de la population âgée de 15 ans et plus dans les réserves	Estimation de la répartition de la population
First Peoples Development Inc. (FPDI)	383 700 \$	23 %	6 996	25 %
Union des Indiens de l'Ontario (Nation Anishinabek)	255 800 \$	15 %	4 443	16 %
Aboriginal Labour Force Development Circle (ALFDC)	255 800 \$	15 %	3 804	14 %
Tribal Chiefs Employment and Training Services (TCETS)	213 300 \$	13 %	4 077	15 %
Réserve indienne non cédée de Wikwemikong (Wikwemikong)	127 900 \$	8 %	2 546	9 %
Yellowhead Tribal Council (YTC)	127 900 \$	8 %	2 962	11 %

⁶ Le coût estimatif de 72 \$ par entrevue a été utilisé dans la majorité des cas. Une exception a été faite pour le Centre de formation professionnelle autochtone Cariboo Chilcotin dans la première année du projet, le nombre visé d'entrevues, qui était originalement de 1 200, ayant été réduit à 900, et le coût par entrevue ayant été augmenté à 96 \$.

Centre de formation professionnelle autochtone Cariboo Chilcotin (CFPACC)	127 900 \$	8 %	1 185	4 %
Première Nation Miawpukek (PNM)	63,950 \$	4 %	679	2 %
Mi'kmaq Employment Training Secretariat (METS)	63,950 \$	4 %	683	2 %
Bande indienne d'Okanagan (BIO)	63,950 \$	4 %	654	2 %
Total	1,684,150 \$	100 %	28 029	100 %

Le total du financement accordé à chaque signataire d'entente du programme FCEA comprend les coûts de démarrage et les coûts de mise en œuvre.

Comme le montre le Tableau 7, en 2018-2019, environ 461 000 \$ ont été alloués à 10 signataires d'ententes pour couvrir les coûts de démarrage du projet pilote. Ces coûts de démarrage comprennent les dépenses suivantes :

- Frais administratifs, consultations communautaires, promotion du projet;
- Détermination des communautés cibles et obtention de leur participation au projet pilote;
- Rencontres et consultations avec EDSC et AES;
- Examen de la méthodologie provisoire, des méthodes d'échantillonnage et des questionnaires, et rétroaction;
- Mise à l'essai préliminaire des instruments de collecte de données et modification des approches, au besoin;
- Examen des champs de données d'IMT d'AES servant aux registres des compétences et rétroaction;
- Fourniture de données provenant des systèmes existants, offre de soutien à AES pour interpréter ces données et les importer dans le logiciel d'AES;
- Fourniture de données sur les membres à AES pour les besoins d'échantillonnage;
- Travail requis pour éviter la double collecte ou saisie de données.

En 2018-2019, environ 1,2 million de dollars ont été alloués pour couvrir les coûts de mise en œuvre du projet pilote. Les coûts de mise en œuvre comprennent un montant de 72 \$ par entrevue terminée de même qu'un montant supplémentaire pour la formation des enquêteurs. Les coûts de mise en œuvre comprennent les activités suivantes :

- La formation;
- La collecte de données;
- Le suivi et la vérification de la qualité des données;
- La saisie des données;
- L'importation des données dans la base de données d'AES ou d'autres outils du programme FCEA. En 2018-2019, plus de 1,2 million de dollars ont été alloués pour un total de 15 500 entrevues terminées.

Une fois que la collecte de données aura été effectuée pour la première année du projet pilote, les estimations de coût par questionnaire rempli pourront être établies selon diverses catégories (par exemple selon la taille de la communauté, les principales méthodes de collecte de données, l'éloignement, etc.). Il convient de noter que, dans plusieurs cas, le nombre cible de questionnaires remplis pour chacun des signataires d'ententes du programme FCEA en 2018-2019 a été déterminé et négocié dans le cadre du processus initial de l'entente de financement. Ces ententes ainsi que les cibles (en particulier pour les quatre groupes ayant participé à la mise à l'essai préliminaire) ont habituellement été mises en place bien avant que la méthodologie d'enquête n'ait été confirmée, que les instruments d'enquête n'aient été élaborés et que les essais préliminaires n'aient eu lieu. D'après les résultats des premières tentatives de collecte de données effectuées dans chacune des communautés participantes au cours du printemps et de l'été 2019, lors de l'élaboration des nouvelles ententes de financement, AES devra revoir les cibles de chaque signataire d'entente du programme FCEA en fonction des leçons apprises concernant les taux de participation, la disponibilité du personnel, la capacité des communautés, le moment où a lieu la collecte des données, etc.

Tableau 7 : Budgets de démarrage et de mise en œuvre, selon les signataires d'ententes du programme FCEA

Signataire d'entente	Coûts de démarrage	Nombre cible d'entrevues	Coûts des entrevues	Coûts de formation	Total
FPDI	110 500 \$	3 600	259 200 \$	14 000 \$	383 700 \$
Nation Anishinabek	69 000 \$	2 400	172 800 \$	14 000 \$	255 800 \$
ALFDC	69 000 \$	2 400	172 800 \$	14 000 \$	255 800 \$
TCETSA	57 600 \$	2 000	144 000 \$	11 700 \$	213 300 \$
Wikwemikong	27 500 \$	1 200	86 400 \$	14 000 \$	127 900 \$
YTC	34 500 \$	1 200	86 400 \$	7 000 \$	127 900 \$
CFPACC ⁷	41 500 \$	900	64 800 \$	21 600 \$	127 900 \$
PNM	17 250 \$	600	43 200 \$	3 500 \$	63 950 \$
METS	17 250 \$	600	43 200 \$	3 500 \$	63 950 \$
BIO	17 250 \$	600	43 200 \$	3 500 \$	63 950 \$
Total	461 350 \$	15 500	1 116 000 \$	106 800 \$	1 684 150 \$

4.2 Contribution à l'économie des communautés

La mise en œuvre de ce projet pilote est aussi une source d'activité économique au niveau communautaire qui n'aurait pas lieu si le projet n'avait pas vu le jour. Il sera possible d'estimer la contribution directe du projet pilote à l'économie d'une communauté en se fondant sur les trois éléments suivants :

⁷ Dans le cas du Centre de formation professionnelle autochtone Cariboo Chilcotin, lors de la première année du projet, le nombre visé d'entrevues, qui était originalement de 1 200, a été réduit à 900, et le coût par entrevue a été augmenté à 96 \$.

- Les dépenses locales des signataires d'ententes du programme FCEA, c'est-à-dire les dépenses directes du projet pilote effectuées dans la communauté, déduction faite des salaires;
- Les dépenses effectuées par les membres du personnel dans la communauté, dont l'estimation est fondée sur une partie du salaire de ces personnes. On suppose que ces personnes n'auraient pas occupé un emploi si le projet pilote ne se déroulait pas actuellement;
- Les sommes dépensées par les visiteurs dans la communauté (par exemple par les formateurs) en raison du projet pilote.

Après avoir estimé ces dépenses directes, il est possible de calculer les effets indirects qui en découlent. Autrement dit, chaque dollar dépensé directement par les personnes associées au projet pilote donne lieu à des transactions supplémentaires dans l'économie locale.

Le projet pilote comporte d'autres avantages économiques qui sont difficiles à évaluer sur le plan monétaire, mais qui ont une incidence positive sur la communauté, ce qui peut être décrit sur le plan qualitatif. À titre d'exemple, les personnes qui ont suivi une formation dans le cadre du projet pilote ont acquis de nouvelles compétences qui pourront leur servir par la suite. De plus, les données recueillies durant le projet pilote seront utilisées pour éclairer et pour améliorer la planification et la prise de décisions, ces éléments favorisant une meilleure utilisation des ressources limitées ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'activités plus efficaces en matière de développement communautaire et de création d'emplois.

4.2.1 Rémunération des employés des communautés et des signataires d'ententes du programme FCEA

Pour calculer l'incidence directe du projet pilote sur la communauté au moyen des dépenses locales effectuées par le signataire d'entente et les enquêteurs, il faudrait avoir accès aux données suivantes :

- Le nombre de personnes embauchées pour le projet (à temps plein ou à temps partiel) ainsi que leur rémunération (par exemple le salaire et le montant versé par entrevue effectuée). Il serait nécessaire d'estimer la partie de leur salaire que ces personnes dépensent localement;
- Une estimation de la part des dépenses que les signataires d'ententes du programme FCEA effectuent localement (déduction faite des salaires). Tous les biens achetés à l'extérieur de la communauté devront être déduits de l'estimation de l'incidence directe du projet.

Cette année, l'équipe explorera la possibilité de recueillir de telles données lors des prochaines années de mise en œuvre du projet.

4.2.2 Dépenses effectuées par l'équipe du projet pilote dans les communautés

Les membres de l'équipe du projet pilote visitent les communautés afin d'offrir de la formation, des renseignements ainsi que du soutien pour le démarrage et la mise en œuvre du projet pilote. Ces visites sont une source d'activité économique au niveau communautaire qui n'aurait pas lieu si le projet n'avait pas vu le jour. Pour calculer l'incidence des visites des membres de l'équipe du projet, il faudrait avoir accès aux données suivantes :

- Le nombre de voyages effectués, de membres de l'équipe s'étant déplacés lors de chaque voyage et de nuits passées sur place;
- Le nombre de nuits passées dans un lieu d'hébergement situé dans la communauté;
- Les frais d'hébergement moyens par personne par nuit;
- Le nombre moyen de repas par jour pris dans la communauté;
- Le coût moyen d'un repas par personne (ou l'indemnité quotidienne approuvée par le gouvernement).

Dans les années à venir, une fois que ces données auront été recueillies, ces dépenses seront regroupées par signataire d'entente aux fins de présentation.

5.0 Résumé des premières analyses du projet pilote

5.1 Profil de l'échantillon

L'analyse ci-dessous est fondée sur un extrait de données provenant de questionnaires d'enquête dont la date la plus lointaine est le 18 janvier 2018 et la date la plus récente est le 20 juin 2019. En tout, les données de 7 003 questionnaires d'entrevue remplis ont été saisies dans le système. Ces données ont été codées comme se rapportant à des répondants vivant dans des réserves, qui proviennent de 38 Premières Nations.

En ce qui concerne les coordonnées pour effectuer les futures enquêtes de suivi, 78,8 % des questionnaires comportaient un numéro de téléphone et 41,7 % comportaient une adresse électronique. (Les indicateurs n'étaient examinés que pour vérifier la présence de données dans ces champs. Les données saisies dans ces champs n'ont pas été examinées pour en vérifier l'intégralité ou la qualité.)

Le Tableau 8 présente le profil de base de cet échantillon d'analyse. Les cas de données manquantes (non-réponses, réponses manquantes, etc.) ne sont pas inclus dans l'analyse. L'exclusion des cas de données manquantes signifie que le total pour chaque variable sera légèrement inférieur au nombre total de répondants, soit 7 300. Comme prévu, le nombre de

cas de données manquantes était plus élevé pour la question sur le revenu (38,7 %) que pour les autres variables.

Tableau 8 : Profil de l'échantillon

Groupe d'âge	Nombre de répondants	Pourcentage
Moins de 20 ans	900	13,0 %
20 à 29 ans	1 660	24,0 %
30 à 44 ans	1 886	27,3 %
45 à 54 ans	1 192	17,3 %
55 à 64 ans	883	12,8 %
65 ans et plus	389	5,6 %
Total	6 910	100,0 %
Sexe	Nombre de répondants	Pourcentage
Hommes	3 373	48,5 %
Femmes	3 582	51,5 %
Total	6 955	100,0 %
Niveau de scolarité le plus élevé	Nombre de répondants	Pourcentage
10 ^e année au moins	2 180	32,4 %
11 ^e ou 12 ^e année (secondaire IV ou V)	1 726	25,6 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	1 020	15,1 %
Au moins certaines études postsecondaires	1 811	26,9 %
Total	6 737	100,0 %
Revenu personnel actuel	Nombre de répondants	Pourcentage
Moins de 10 000 \$	1 497	34,8 %
10 000 \$ à moins de 20 000 \$	907	21,1 %
20 000 \$ à moins de 30 000 \$	727	16,9 %
30 000 \$ à moins de 40 000 \$	505	11,8 %
40 000 \$ et plus	660	15,4 %
Total	4 296	100,0 %

5.2 Classification de la situation d'activité

Le Tableau 9 fournit des renseignements sur la situation d'activité de la population active dans les réserves. Dans la mesure du possible, la classification de la situation d'activité utilisée pour le projet pilote correspond à la classification normalisée que Statistique Canada utilise pour les données de l'Enquête sur la population active.

Cette classification comporte habituellement trois grandes catégories : les personnes occupées, les chômeurs et les personnes inactives. Toutefois, certains répondants ont indiqué ne pas avoir d'emploi pendant la semaine de référence, mais ils n'ont pas fourni de réponses aux questions de suivi permettant de les classer dans la catégorie des chômeurs ou dans celle des personnes inactives. Il a donc été impossible de les classer. Puisque le codage de ces cas comme des cas de données manquantes entraînerait un biais systématique dans les estimations de la situation d'emploi, ces cas ont été codés dans une nouvelle catégorie nommée « personnes non employées, situation d'emploi indéterminée ».

Seuls 69 répondants n'ont pas fourni une réponse à la première question (*aviez-vous un emploi la semaine dernière*); ils ont été codés comme des cas de données manquantes et ont été exclus de la classification de la situation d'activité. Les pourcentages obtenus selon la classification de la situation d'activité sont les suivants :

- Personnes occupées, 42,6 %;
- Chômeurs, 14,9 %;
- Personnes inactives, 36,0 %;
- Personnes non employées, situation d'emploi indéterminée, 6,5 %.

Une très grande partie des répondants (84,6 %) qui étaient occupés travaillaient à temps plein (30 heures par semaine ou plus). Les autres (15,4 %) occupaient un emploi à temps partiel. Les personnes occupant des emplois non permanents (31,4 %) étaient réparties comme suit :

- Emplois saisonniers, 20,8 %;
- Emplois temporaires, contractuels ou à court terme, 47,0 %;
- Emplois occasionnels, 24,2 %;
- Autres, 8,0 %.

Tableau 9 : Classification de la situation d'activité

Classification de la situation d'activité	Nombre de répondants	Pourcentage
Personnes occupées	2 952	42,6 %
Chômeurs	1 031	14,9 %
Personnes inactives	2 498	36,0 %
Personnes non employées, situation d'emploi indéterminée	453	6,5 %
Total	6 934	100,0 %

Classification de la situation d'activité selon le sexe

Le taux de chômage des femmes était environ deux fois moins élevé que celui des hommes.

Les femmes (46,7 %) étaient un peu plus nombreuses que les hommes (38,3 %) à occuper un emploi. Quant aux personnes inactives, les pourcentages étaient semblables pour les deux sexes (36,9 % pour les femmes comparativement à 35,0 % pour les hommes). Par conséquent, le taux de chômage des femmes était environ deux fois moins élevé que celui des hommes (10,3 % comparativement à 19,6 %).

Classification de la situation d'activité selon le niveau de scolarité

Les répondants possédant au moins certaines études postsecondaires étaient les plus nombreux à occuper un emploi (67,2 %) et les moins nombreux à être au chômage (11,5 %). Cette relation entre la classification de la situation d'activité et le niveau de scolarité est étroitement liée à l'âge.

Classification de la situation d'activité selon l'âge

Le groupe d'âge de 20 à 29 ans affichait le pourcentage le plus élevé de chômeurs (15,1 %), ce pourcentage diminuant pour chaque groupe d'âge subséquent.

Le Tableau 10 présente la classification de la situation d'activité selon le groupe d'âge :

- Comme on pouvait s'y attendre, en raison de leur fréquentation scolaire, les **jeunes** (âgés de moins de 20 ans) affichaient le pourcentage le plus élevé de **personnes inactives** (64,3 %);
- À l'autre extrémité de la fourchette d'âges, parmi les répondants âgés de 65 ans et plus, 65,4 % étaient des personnes inactives, alors que 28,2 % occupaient toujours un emploi et que seulement 3,1 % étaient au chômage;
- Le groupe d'âge de 20 à 29 ans affichait le pourcentage le plus élevé de **chômeurs** (19,5 %);
- Le groupe d'âge de 45 à 54 ans affichait le pourcentage le plus élevé de **personnes occupant un emploi** (54,5 %).

Tableau 10 : Classification de la situation d'activité selon le groupe d'âge

Classification de la situation d'activité	Groupe d'âge					
	Moins de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Personnes occupées	12,9 %	41,4 %	49,9 %	54,5 %	48,9 %	28,2 %
Chômeurs	11,8 %	19,5 %	15,9 %	15,4 %	12,0 %	3,1 %
Personnes inactives	64,3 %	32,4 %	28,3 %	24,3 %	33,6 %	65,4 %
Personnes non employées, situation d'emploi indéterminée	10,9 %	6,6 %	5,9 %	5,8 %	5,6 %	3,4 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Nombre de cas	889	1 634	1 873	1 181	878	387

Raisons expliquant l'absence du marché du travail (personnes inactives)

Près de la moitié des répondants des groupes d'âges moyens était absents du marché du travail en raison d'une maladie ou d'une incapacité :

- **Personnes âgées de 45 à 54 ans → 46,5 %;**
- **Personnes âgées de 55 à 64 ans → 54,6 %.**

Le Tableau 11 présente les raisons invoquées par les répondants pour expliquer leur absence du marché du travail (personnes qui n'étaient pas disponibles pour occuper un emploi ou qui n'étaient pas à la recherche d'un emploi), selon le groupe d'âge. Dans l'ensemble, quand on examine tous les groupes d'âge, les raisons les plus fréquemment invoquées sont les suivantes :

- Maladie ou incapacité, 20,6 %;
- Fréquentation d'une école ou d'une école secondaire, 18,9 %;
- Garde de ses propres enfants, 14,9 %.

La principale raison citée varie considérablement selon le groupe d'âge :

- Fréquentation d'une école secondaire → raison citée par 73,3 % des répondants âgés de moins de 20 ans;
- Maladie ou incapacité → raison citée de plus en plus souvent d'un groupe d'âge au suivant, soit par 21,9 % des répondants âgés de 30 à 44 ans, par 46,5 % des répondants âgés de 45 à 54 ans et par 54,6 % des répondants âgés de 55 à 64 ans;
- Garde de ses propres enfants → raison citée le plus souvent par les répondants âgés de 20 à 29 ans (28,6 %), puis par ceux âgés de 30 à 44 ans (28,3 %);
- À la retraite → raison citée par 75,2 % des répondants âgés de 65 ans et plus.

Tableau 11 : Raisons expliquant l'absence du marché du travail (personnes inactives)

Raison expliquant l'absence du marché du travail	Groupe d'âge						
	Moins de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	Total
Maladie ou incapacité	1,5 %	8,1 %	21,9 %	46,5 %	54,6 %	18,9 %	20,6 %
Garde de ses propres enfants	4,4 %	28,6 %	28,3 %	11,1 %	3,0 %	0,4 %	14,9 %
Garde d'un parent âgé (60 ans et plus)	0,7 %	1,6 %	1,5 %	1,7 %	2,3 %	0,8 %	1,4 %
Grossesse	0,5 %	4,3 %	2,1 %				1,5 %
Autres responsabilités personnelles ou familiales	2,0 %	9,8 %	9,5 %	10,4 %	5,9 %	0,4 %	6,6 %
Fréquentation d'une école secondaire	73,3 %	6,0 %	1,5 %				18,9 %
Fréquentation d'un collège	1,8 %	4,3 %	1,9 %	1,3 %	0,7 %		2,0 %
Fréquentation d'une université	0,3 %	1,3 %	0,8 %	1,3 %	0,3 %		0,7 %
Participation à un programme de formation	0,5 %	4,0 %	2,5 %	2,4 %	0,3 %		1,8 %
Croit qu'il n'y a pas de travail disponible ou a renoncé à chercher du travail	3,0 %	10,7 %	8,7 %	9,1 %	7,2 %	1,2 %	6,9 %
Aucune raison invoquée	7,7 %	13,2 %	10,1 %	5,1 %	6,6 %	2,0 %	8,4 %
À la retraite		0,2 %	0,2 %	1,0 %	11,5 %	75,2 %	9,1 %
Autre	4,2 %	8,0 %	11,0 %	10,1 %	7,6 %	1,2 %	7,2 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Nombre de cas	596	553	526	297	304	254	2 530

Facteurs à considérer pour définir la situation d'activité

L'exclusion des emplois liés à des compétences traditionnelles ainsi que des emplois occasionnels et des emplois informels fait en sorte qu'on sous-estime la nature et l'étendue de l'activité de la population des réserves sur le marché du travail.

Au cours des consultations avec les communautés des Premières Nations lors de la conception du questionnaire d'enquête, il a été demandé d'ajouter au questionnaire des questions sur les emplois liés aux compétences traditionnelles ainsi que sur les emplois occasionnels et les emplois informels. L'analyse de ces questions démontre qu'en omettant cette information, on aurait sous-estimé la nature et l'étendue de l'activité de la population des réserves sur le marché du travail (voir le Tableau 12) :

- Parmi les répondants, 8,3 % ont indiqué qu'ils avaient occupé un emploi lié aux compétences traditionnelles, ce qui impliquait une entente de paiement officielle ou informelle;
- Parmi les répondants, 17,2 % ont indiqué qu'ils avaient occupé un emploi occasionnel ou un emploi informel au cours de la semaine de référence.

Après avoir inclus les réponses à la question sur les emplois liés aux compétences traditionnelles dans la classification de la situation d'activité, le pourcentage des personnes occupées a augmenté pour atteindre 46,4 %, comparativement au pourcentage de 42,6 % indiqué au Tableau 9, soit une augmentation de 3,8 %. Cela signifie que sur les 8,3 % de répondants qui ont indiqué occuper un emploi lié à des compétences traditionnelles, près de la moitié (45,7 %) ont déclaré ne pas avoir d'emploi au cours de la semaine de référence.

Après avoir inclus les réponses aux questions sur les emplois liés aux compétences traditionnelles, sur les emplois occasionnels et les emplois informels dans la classification de la situation d'activité, le pourcentage des personnes occupées a augmenté de 7,1 % pour atteindre 53,5 %.

Tableau 12 : Emplois liés à des compétences traditionnelles, emplois occasionnels et emplois informels

A occupé un emploi lié aux compétences traditionnelles	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	567	8,3 %
Non	6 251	91,7 %
Total	6 818	100,0 %
A occupé un emploi occasionnel ou un emploi informel	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	1 169	17,2 %
Non	5 615	82,8 %
Total	6 784	100,0 %
Classification de la situation d'activité, incluant les emplois liés aux compétences traditionnelles	Nombre de répondants	Pourcentage
Personnes occupées	3 219	46,4 %
Chômeurs	893	12,9 %
Personnes inactives	2 407	34,7 %
Personnes non employées, situation d'emploi indéterminée	422	6,1 %
Total	6 941	100,0 %
Classification de la situation d'activité, incluant les emplois liés aux compétences traditionnelles ainsi que les emplois occasionnels et les emplois informels	Nombre de répondants	Pourcentage
Personnes occupées	3 723	53,5 %
Chômeurs	745	10,7 %
Personnes inactives	2 123	30,5 %
Personnes non employées, situation d'emploi indéterminée	362	5,2 %
Total	6 953	100,0 %

5.3 Fréquentation scolaire et participation à une formation

Le Tableau 13 présente les pourcentages de répondants qui ont indiqué avoir fréquenté une école, un collège ou une université, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, au cours de la semaine précédant l'enquête :

- Dans l'ensemble, 14,2 % ont fréquenté une école, un collège ou une université au cours de la semaine précédant l'enquête;
- Parmi les répondants qui ont indiqué avoir fréquenté une école, 84,8 % étudiaient à temps plein.

Tableau 13 : Fréquentation scolaire et participation à une formation

A fréquenté une école	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	982	14,2 %
Non	5 915	85,8 %
Total	6 897	100,0 %
A fréquenté une école (incluant les étudiants à temps plein et à temps partiel)	Nombre de répondants	Pourcentage
Fréquentation à temps plein	810	84,8 %
Fréquentation à temps partiel	145	15,2 %
Total	955	100,0 %

Participation à une formation

Au cours de la semaine précédant l'enquête, plus d'un répondant sur quatre a participé à une formation quelconque.

Les répondants ayant participé à une formation pour acquérir des compétences traditionnelles étaient un peu plus nombreux que ceux ayant participé à d'autres types de formation ou de mise à niveau des compétences.

Un jeune sur cinq âgé de moins de 20 ans a participé à une formation pour acquérir des compétences traditionnelles.

Le Tableau 14 présente les pourcentages de répondants qui ont participé à une formation pour acquérir des compétences traditionnelles ou à d'autres types de formation ou de mise à niveau des compétences au cours de la semaine précédant l'enquête :

- Au cours de la semaine précédant l'enquête, 12,4 % des répondants ont participé à une formation pour acquérir des compétences traditionnelles et 8,3 % des répondants ont participé à un autre type de formation ou de mise à niveau des compétences;

- Lorsqu'on ajoute les répondants qui ont participé à une formation pour acquérir des compétences traditionnelles ou à un autre type de formation ou de mise à niveau des compétences aux répondants qui ont fréquenté un établissement d'enseignement, 26,2 % des personnes composant l'échantillon ont participé à une quelconque activité de formation au cours de la semaine précédant l'enquête.

Parmi les répondants qui ont participé à une formation pour acquérir des compétences traditionnelles, on n'observait aucune différence significative selon le sexe des répondants, mais les répondants les plus jeunes et les plus âgés affichaient les pourcentages les plus élevés, soit 20,3 % des répondants âgés de moins de 20 ans et 15,4 % des répondants âgés de 65 ans et plus (ces derniers ayant probablement participé à titre de mentors).

Tableau 14 : Formation pour l'acquisition de compétences traditionnelles ou autres types de formation ou de mise à niveau des compétences

A suivi une formation pour acquérir des compétences traditionnelles	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	843	12,4 %
Non	5 973	87,6 %
Total	6 816	100,0 %
A participé à un autre type de formation ou de mise à niveau des compétences	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	563	8,3 %
Non	6 251	91,7 %
Total	6 814	100,0 %
A fréquenté l'école, a suivi une formation pour acquérir des compétences traditionnelles ou a participé à un autre type de formation ou de mise à niveau des compétences	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	1 809	26,2 %
Non	5 095	73,8 %
Total	6 904	100,0 %

Certificats et permis

Près de deux répondants sur trois ont indiqué qu'ils possédaient des permis ou des certificats qui pourraient être mis en évidence dans le registre des compétences.

À la lecture du Tableau 15, on constate qu'en plus d'avoir atteint leur plus haut niveau de scolarité, 62,7 % des répondants possédaient des permis ou des certificats qui, à leur avis, devaient être mis en évidence dans le registre des compétences. Plus d'un répondant sur dix (12,8 %) a aussi indiqué qu'il avait suivi d'autres formations ou d'autres cours qui devraient être mis en évidence.

Tableau 15 : Permis et certificats

Possède des permis ou des certificats qui devraient être mis en évidence	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	4 077	62,7 %
Non	2 426	37,3 %
Total	6 503	100,0 %
Ai suivi d'autres formations ou d'autres cours qui devraient être mis en évidence	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	788	12,8 %
Non	5 381	87,2 %
Total	6 169	100,0 %

Compétences mises en évidence

Les résidents des communautés sondées représentent une main-d'œuvre diversifiée et qualifiée.

Les résidents des communautés sondées représentent une main-d'œuvre diversifiée et qualifiée. En plus de posséder des permis et des certificats, la plupart des répondants ont indiqué qu'ils possédaient d'autres compétences importantes, qui devraient être mises en évidence dans le registre des compétences (voir le Tableau 16).

Tableau 16 : Autres compétences importantes qui devraient être mises en évidence

Compétences	Nombre de répondants	Pourcentage
Cuisine, préparation et/ou conservation des aliments	4 310	61,5 %
Entretien extérieur (tonte du gazon, jardinage, coupe de bois de chauffage)	4 222	60,3 %
Entretien intérieur (nettoyage, petites réparations, etc.)	4 179	59,7 %
Chasse, pêche et/ou piégeage	3 501	50,0 %
Utilisation d'un bateau, d'une motoneige, d'un VTT	3 252	46,4 %
Art et artisanat (sculpture, perlage, couture, peinture, dessin, etc.)	3 122	44,6 %
Enseignement, mentorat, accompagnement	2 650	37,8 %
Sports, athlétisme, planche à roulettes, etc.	2 576	36,8 %
Dactylographie, traitement de texte, utilisation de logiciels (feuilles de calcul, documents)	2 375	33,9 %
Construction	2 340	33,4 %
Communications, présentations, médias sociaux	2 215	31,6 %
Conte et écriture (raconter des histoires, écrire des histoires, des poèmes, des chansons)	2 121	30,3 %
Musique et danse (faire de la musique, jouer des instruments, danser)	2 087	29,8 %
Identification et cueillette de plantes indigènes	1 945	27,8 %
Navigation et guidage	1 671	23,9 %
Réparation d'appareils, de petits et de gros moteurs	1 467	20,9 %
Programmation informatique, création d'applications	881	12,6 %

5.4 Intention de retourner aux études et intérêt à l'égard d'une autre formation ou d'une attestation

Le besoin probable de formation est très élevé : 40,4 % des répondants ont l'intention de fréquenter un établissement d'enseignement et près des deux tiers des répondants, soit 62,7 % ont manifesté un intérêt à suivre une autre formation ou à obtenir une attestation.

Le Tableau 17 montre que 40,4 % des répondants ont l'intention de fréquenter un établissement d'enseignement au cours des 12 prochains mois. (Ce pourcentage exclut les personnes qui ne savent pas s'ils retourneront aux études ou qui n'en sont pas certains, ce qui représente 22,1 % de tous les répondants.) Un nombre très élevé de répondants (62,7 %) ont indiqué qu'ils étaient intéressés à suivre une autre formation ou à obtenir une attestation. Lorsqu'on considère les répondants qui ont l'intention de fréquenter un établissement d'enseignement et ceux qui sont intéressés à suivre une autre formation ou à obtenir une attestation, on constate que 66,1 % des répondants envisagent un retour aux études.

Tableau 17 : Intention de fréquenter un établissement d'enseignement et intérêt à l'égard d'une autre formation ou d'une attestation

A l'intention de fréquenter un établissement d'enseignement au cours des 12 prochains mois	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	2 202	40,4 %
Non	3 255	59,6 %
Total	5 457	100,0 %
Est intéressé à suivre une autre formation ou à obtenir une attestation	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	3 472	62,7 %
Non	2 068	37,3 %
Total	5 540	100,0 %
À l'intention de fréquenter un établissement d'enseignement ou est intéressé à suivre une formation ou à obtenir une attestation	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	4 105	66,1 %
Non	2 105	33,9 %
Total	6 210	100,0 %

5.5 Intérêt à être informé des possibilités d'emploi

Une majorité des répondants souhaitent être informés des emplois qui correspondent à leurs compétences et à leurs domaines d'intérêt. Néanmoins, les jeunes de moins de 30 ans semblaient être les plus intéressés.

On a demandé aux répondants s'ils souhaitent être informés des emplois qui correspondent à leurs compétences et à leurs domaines d'intérêt. Comme indiqué dans le Tableau 18, 59,4 % des répondants ont répondu oui à cette question. Même parmi les répondants classés parmi les personnes inactives, 42,7 % de ceux-ci ont exprimé le désir d'être informés des possibilités d'emploi qui pourraient leur convenir. Un répondant sur quatre a indiqué qu'il ne souhaitait pas être informé, alors que 15,6 % des répondants ont indiqué qu'ils aimeraient peut-être être informés. Les jeunes de moins de 30 ans étaient les plus nombreux à souhaiter être informés des emplois correspondant à leurs compétences et à leurs domaines d'intérêt (69,0 %). Les hommes (63,2 %) étaient un peu plus nombreux à vouloir être informés des possibilités d'emploi que les femmes (55,7 %).

Ces constatations justifient clairement le projet pilote d'IMTPA et soulignent l'importance d'établir des liens entre les membres des communautés et les possibilités d'emploi.

Tableau 18 : Répondants souhaitant être informés des possibilités d'emplois qui correspondent à leurs compétences et à leurs domaines d'intérêt

Souhaite être informé des possibilités d'emploi correspondant à mes compétences et à mes domaines d'intérêt	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	3 736	59,4 %
Peut-être	983	15,6 %
Non	1 569	25,0 %
Total	6 288	100,0 %

6.0 Principaux domaines prioritaires pour 2019-2020

AES met actuellement la touche finale à un plan de travail détaillé, axé sur les tâches, pour 2019-2020, en tenant compte des diverses leçons apprises au cours de la première année de mise en œuvre du projet pilote. Les principaux domaines prioritaires de ce plan de travail sont les suivants :

- La planification avec les communautés et les signataires d'ententes du programme FCEA;
- Le développement continu du système d'IMTPA;
- L'élaboration de banques d'emploi pour les communautés des Premières Nations;
- L'analyse de l'IMT et le développement des capacités en matière de production de rapports;
- L'amélioration de la capacité des communautés et des signataires d'ententes du programme FCEA à utiliser les données et les résultats;
- La mesure et le suivi des résultats du projet pilote;
- La révision et l'amélioration du matériel de formation et de soutien;
- L'élaboration des instruments et des processus d'enquête pour la deuxième année du projet.

6.1 Planification avec les communautés et les signataires d'ententes du programme FCEA

Étant donné que beaucoup plus d'aspects sont maintenant connus alors que s'amorce la deuxième année de mise en œuvre du projet pilote, on estime que le moment est bien choisi pour travailler avec les signataires d'ententes du programme FCEA et certaines communautés particulières, l'objectif étant d'élaborer des plans opérationnels détaillés pour 2019-2020 tout en réfléchissant à certains éléments pour les années ultérieures. En s'appuyant sur les leçons apprises durant la première année de mise en œuvre, AES planifie la tenue d'une série de réunions et d'ateliers, au niveau des signataires d'ententes et au niveau des communautés. Ces réunions et ces ateliers seront l'occasion de travailler directement avec des groupes pour élaborer les plans du projet pilote, la planification étant adaptée à chaque communauté et à chaque signataire d'entente, de manière à tenir compte de divers éléments et de différents facteurs.

Comme il a été mentionné à la section 3.0, la capacité de planification et de mise en œuvre d'une enquête à l'échelle communautaire varie considérablement d'un groupe à l'autre (cette capacité étant très différente de la capacité de prestation de programmes de formation et d'emploi). Idéalement, AES commencerait à travailler au début de l'automne avec les communautés et les signataires d'ententes ayant démontré les niveaux de capacité les plus

élevés afin de comprendre les principaux éléments, facteurs et aspects sur lesquels ils se sont concentrés. Ceux-ci pourront ensuite être adaptés et ajustés à l'intention des communautés et des signataires d'ententes qui travaillent au développement de leur capacité de planification et de gestion d'enquête. Cet exercice permettra d'élaborer des plans opérationnels détaillés pour la deuxième année de mise en œuvre du projet, qui feront l'objet d'un suivi et qui pourront être ajusté et mis à jour au besoin tout au long de l'année. Les outils et les gabarits élaborés au cours de cette phase de planification pourront par la suite être facilement adaptés pour la troisième et la quatrième année du projet.

6.2 Développement continu du système d'IMTPA

Lors de la première année du projet pilote, l'accent a été mis sur le développement du système d'IMTPA de manière à répondre aux besoins des signataires d'ententes du programme FCEA durant la phase initiale de collecte de données. Plusieurs fonctionnalités prévues du système d'IMTPA, qui sont décrites ci-dessous, seront élaborées et leur mise en place commencera en 2019-2020.

Outils supplémentaires liés à la qualité des données : en s'appuyant sur sa capacité à signaler les champs où il manque des données, le système d'IMTPA sera en mesure de produire des rapports sur la qualité des données afin de relever les erreurs liées à l'enchaînement des questions ainsi que les incohérences dans les données (par exemple l'âge du répondant ne correspond pas au plus haut niveau de scolarité déclaré ou aux années d'expérience de travail).

Jumelage des personnes et des emplois : le système d'IMTPA sera en mesure de générer des rapports permettant de jumeler les personnes et les emplois disponibles et d'appuyer le travail du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (programme FCEA), y compris la capacité d'effectuer des recherches par mot-clé, par code de la CNP, par industrie, par formation, etc., pour trouver des personnes ayant une formation et une expérience particulières. Le système sera également en mesure d'effectuer une recherche pour trouver les personnes selon leurs préférences de travail, de formation, etc.

Créateur de CV : les questions portant sur le registre des compétences fournissent des données très détaillées sur les études, l'expérience de travail et le profil de compétences des participants à l'enquête. Le système d'IMTPA peut utiliser ces données pour créer un CV qui pourra être fourni à chaque répondant à sa demande ou être envoyé à des employeurs éventuels.

Importation et exportation de données : le système permettra d'importer des données recueillies par les signataires d'ententes dans le cadre du programme FCEA pour éliminer la saisie de données en double. Il permettra également d'exporter des données d'IMTPA dans la base de données du programme FCEA qui est tenue à jour par les signataires d'ententes.

Cette fonctionnalité éliminera le besoin de saisir plusieurs fois les mêmes données dans diverses bases de données. L'importation de données peut réduire le fardeau de réponse pour les participants à l'enquête si ces données peuvent servir à remplacer des éléments du questionnaire.

Préremplissage des questionnaires de suivi : pour simplifier la collecte de données lors des années subséquentes du projet pilote, les entrevues de suivi avec les personnes qui ont participé aux enquêtes précédentes seront effectuées au moyen d'un questionnaire propre à chaque répondant, en fonction des réponses que ce dernier aura fournies précédemment aux questions concernant le registre des compétences. Pour remplir la partie de l'enquête portant sur le registre des compétences, les répondants n'auront pas besoin de se souvenir des réponses fournies précédemment, celles-ci seront plutôt mises à leur disposition. Les répondants n'auront alors qu'à ajouter des détails sur les emplois et les compétences qui ont changés depuis la dernière entrevue. Cette fonctionnalité réduira considérablement le nombre d'erreurs de remémoration ainsi que le temps requis pour effectuer les entrevues de suivi.

Comme il est indiqué à l'annexe B, l'IMTPA peut également servir à créer des outils pour mesurer le succès en faisant le suivi de l'utilisation réussie du registre des compétences.

6.3 Élaboration de bases de sondage précises au niveau communautaire

Comme il a été mentionné précédemment, de nombreuses communautés ont fait face à des problèmes lors de l'élaboration d'une liste détaillée de tous les répondants admissibles susceptibles de participer à l'enquête dans leur communauté, qui pourrait servir de base de sondage. Par conséquent, dans de nombreux cas, l'estimation du taux de questionnaires remplis est fondée sur des données fournies par Service aux Autochtones Canada (SAC) portant sur le dénombrement de la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les réserves. Plusieurs communautés ont indiqué qu'il s'agit souvent d'un dénombrement inexact, compte tenu de la fluctuation et de la mobilité des membres des communautés ainsi que des différents critères utilisés pour déterminer les membres d'une communauté donnée. Par conséquent, certaines communautés ont de la difficulté à déterminer les taux de réponse exacts, la pondération nécessaire et les sources possibles de biais.

Pour 2019-2020, AES travaillera avec les communautés pour élaborer des bases de sondage qui reflètent les populations admissibles à participer à l'enquête. Afin d'améliorer la qualité des données recueillies et fournies pour chaque communauté, un processus de dénombrement sera inclus dans les ententes auxiliaires signées par chaque signataire d'entente du programme FCEA qui participe au projet pilote. Plus précisément, du financement sera offert pour recueillir des renseignements de base sur toutes les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans les réserves. Ces renseignements comprendront le nom, le sexe, l'année de naissance et les coordonnées. Les communautés pourront utiliser leurs propres listes de

membres pour satisfaire à cette exigence si elles le souhaitent; tant que ces listes ne contiennent pas de numéro de bande, leur utilisation ne pose aucun problème sur le plan de la protection des renseignements personnels. Par ailleurs, ces renseignements peuvent simplement être recueillis dans la communauté.

Chaque communauté recevra un financement unique pour l'élaboration de la liste initiale des membres. Pour la tenue à jour de ces renseignements, au cours de la deuxième année du projet pilote et des années suivantes, les coûts de collecte des données d'enquête comprendront le travail sur le terrain pour effectuer les tâches suivantes :

- Tenter de communiquer avec TOUTES les personnes âgées de 15 ans et plus qui vivent dans la réserve et consigner le résultat de chaque tentative;
- Tenir à jour la liste des membres de la communauté âgés de 15 ans et plus qui vivent dans la réserve.

6.4 Élaboration de banques d'emploi pour les communautés des Premières Nations

De nombreuses communautés se sont dites intéressées à explorer la façon dont les renseignements recueillis dans la partie de l'enquête portant sur le registre des compétences pourraient être liés aux possibilités de formation et d'emploi pour les membres de leur communauté. Au cours des derniers mois, AES s'est penchée sur l'élaboration de banques d'emploi pour les communautés des Premières Nations, qui seraient liées au Guichet-Emplois national. AES s'est associée au Guichet-Emplois pour télécharger tous les emplois situés dans un rayon de 50 km de chaque Première Nation participante, en les regroupant par région, cette distance pouvant possiblement être adaptée en fonction du temps et des possibilités de déplacement. Une banque d'emplois locale est ainsi créée pour une Première Nation donnée. Il est aussi possible de faire des recherches dans d'autres villes et d'autres provinces. Ces emplois seront conservés directement dans le système d'IMTPA et seront tenus à jour. Comme nous le verrons plus loin, le système sera conçu pour mesurer les résultats ayant trait à l'utilisation des données relatives à l'IMTPA.

Une nouvelle version du système d'IMTPA sera bientôt disponible et comportera les fonctionnalités suivantes :

- Les communautés pourront permettre aux employeurs de confiance de consulter leur registre des compétences;
- Les personnes pourront consulter la banque d'emplois de la communauté pour trouver les emplois disponibles;
- Lorsque le profil d'un client sera consulté dans le système, il sera possible de voir les emplois qui correspondent à ses intérêts et à ses compétences;

- Les communautés pourront afficher un emploi dans leur banque d'emplois locale et indiquer si elles veulent que celui-ci soit annoncé seulement dans leur propre banque d'emplois ou qu'il soit publié plus largement dans le Guichet-Emplois national;
- Il sera possible de consulter le système pour trouver des travailleurs spécialisés dans les réserves qui sont disponibles et qualifiés pour occuper des emplois chez des employeurs qui, dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, ont indiqué faire face à une pénurie de main-d'œuvre ou de compétences;
- Les prestataires de services du programme FCEA qui travaillent directement avec des membres de la communauté pourront utiliser le système pour aider ces derniers, particulièrement pour la prise de décisions ayant trait à leur carrière et pour la recherche d'emploi. Sur le plan des décisions liées à la carrière, le système peut montrer la fréquence de certains types d'emplois dans la région et le niveau de rémunération de ces emplois, des renseignements qui peuvent aider une personne à faire des choix de carrière éclairés. Sur le plan de la recherche d'emploi, le système trouve automatiquement les emplois situés dans la région à laquelle les personnes s'intéressent.

6.5 Analyse de l'IMT et développement des capacités en matière de production de rapports

Pour les communautés où la collecte de données s'était bien déroulée, l'analyse préliminaire des données de l'IMT a commencé au début du printemps. Dans l'ensemble, on s'attend que des efforts considérables seront consacrés à l'analyse des données tout au long de l'année 2019-2020, au fur et à mesure que les communautés participantes recueilleront de plus en plus de données. À ce jour, AES a produit des rapports d'ensemble qui sont axés principalement sur la partie de l'enquête portant sur la population active et qui donnent un aperçu de certaines variables ayant trait au registre des compétences (voir la section 5). Compte tenu du niveau de détail intégré à la version actuelle de l'instrument d'enquête, un plus grand nombre d'analyses pourront être effectuées à divers niveaux (par exemple au niveau de l'ensemble du projet, d'un signataire d'entente du programme FCEA ou d'une communauté). Dans certains cas, il s'agira d'élaborer un profil général (semblable à celui décrit à la section 5), tandis que d'autres analyses seront requises pour répondre à des questions et à des demandes d'analyse précises formulées par des communautés et des signataires d'ententes du programme FCEA. AES prévoit que certaines composantes de ces analyses pourront être intégrées à la structure de rapport du système de gestion des données, qui sera examinée plus en détail cet automne. D'autres analyses devront être adaptées en fonction des besoins. L'une des principales tâches à accomplir cet automne consistera à identifier les communautés qui souhaitent effectuer leurs propres analyses de données et qui pourraient avoir besoin d'un certain soutien technique, comparativement aux communautés qui pourraient envisager de faire leurs propres analyses à l'avenir, mais qui, à l'heure actuelle, ne disposent pas de la capacité d'analyse nécessaire pour le faire. L'équipe d'analyse d'AES

s'engage d'ailleurs à travailler avec ces dernières communautés pour effectuer les analyses de données dont elles ont besoin.

6.6 Amélioration de la capacité à utiliser les données et les résultats

L'un des principaux résultats attendus du projet pilote est de contribuer au renforcement de la capacité des communautés des Premières Nations en matière de planification du développement économique et de prestation de services connexes. La capacité des communautés à utiliser, à comprendre et à intégrer l'IMT et les registres de compétences dans leurs activités courantes de planification et de prestation de services sera le principal facteur susceptible de contribuer à l'atteinte de ce résultat. Des efforts considérables sont actuellement déployés pour produire des données et des résultats. Toutefois, pour que le projet pilote soit couronné de succès, les décideurs, les planificateurs et les gestionnaires chargés de la prestation des programmes doivent être pleinement conscients du pouvoir des données recueillies par leurs communautés et de la façon dont ces données peuvent probablement améliorer grandement les résultats que ces diverses personnes tentent d'obtenir dans l'intérêt de leurs communautés.

Encore une fois, la capacité des communautés des Premières Nations en ce qui a trait à l'utilisation des données et des résultats varie considérablement. C'est pourquoi AES propose de commencer à organiser des ateliers et des rencontres avec les communautés et les signataires d'ententes qui ont déjà démontré un haut niveau de capacité dans ce domaine pour recenser des approches, des facteurs et des idées sur la façon dont ces participants s'y sont pris pour mener à bien le projet pilote dans leurs communautés respectives. AES intégrera ensuite ces renseignements dans les ateliers qui seront organisés avec les autres groupes participants ainsi que dans les documents qui seront remis à ces derniers.

6.7 Mesure et suivi des résultats du projet pilote

Maintenant que le projet pilote a atteint un niveau de mise en œuvre où les processus et les extrants commencent à être plus stables, un cadre de mesure des résultats plus précis sera élaboré cet automne pour le projet pilote. Ce cadre de mesures s'appuiera sur certaines des composantes préliminaires décrites à la section 2 (par exemple l'ébauche du modèle logique du projet pilote) et comprendra une série d'indicateurs des résultats qui feront l'objet d'un suivi continu. AES collaborera avec les communautés à l'élaboration du cadre de mesure afin d'obtenir des commentaires sur les résultats, les cibles et les indicateurs particuliers. AES élaborera des outils pour permettre aux signataires d'ententes du programme FCEA de faire le suivi et de mesurer l'atteinte des résultats pour chaque communauté des Premières Nations participant au projet pilote (voir les exemples à l'annexe B).

L'un des meilleurs outils de suivi des résultats est l'utilisation de mesures répétées dans la conception du projet pilote. AES fera le suivi de la situation des membres des communautés sur le marché du travail et de leurs profils de compétences pendant plusieurs années, ce qui permettra de mesurer l'évolution des résultats pour les membres des communautés des Premières Nations au fil du temps. Cet outil de mesure sera très puissant lorsque les données seront agrégées au niveau de la communauté.

6.8 Révision et amélioration du matériel de formation et de soutien

Comme il est indiqué à la section 3, AES a reçu des commentaires sur le matériel et les outils de formation et de soutien qui ont été mis au point pour l'étape de la mise à l'essai préliminaire du projet pilote. Une grande partie de ces commentaires ont été intégrés à l'élaboration d'un bon nombre de documents de formation et de soutien, en raison de l'approche itérative utilisée à cette fin. Toutefois, compte tenu de cette approche, AES devra intensifier ses efforts pour améliorer les outils et les documents et pour les regrouper en « trousse » selon les meilleures pratiques pédagogiques, qui tiennent compte des styles d'apprentissage propres aux Autochtones et auxquelles toutes les communautés participantes auront facilement accès sous diverses formes. De plus, AES élaborera une approche de formation des formateurs pour diverses composantes. Il s'agit d'une leçon apprise, car de nombreuses communautés ont besoin d'un accès continu à de la formation sur les enquêtes, en raison du haut taux de roulement du personnel d'enquête qui a été constaté au cours de la première année du projet pilote.

6.9 Élaboration des instruments et des processus d'enquête pour la deuxième année du projet pilote

L'équipe d'AES travaillera avec les communautés pour élaborer l'enquête utilisée durant la deuxième année du projet pilote (mise à jour des données sur le registre des compétences et de la situation sur le marché du travail) et pour réviser l'enquête de la première année du projet (enquête à l'arrivée menée auprès des personnes qui ont été ajoutées à la base de données des communautés). L'équipe devra apporter un certain nombre d'améliorations à l'enquête, entre autres pour en réduire la complexité et pour diminuer le nombre de réponses ouvertes et le codage requis par la suite. Il serait aussi possible d'explorer certaines occasions pour adapter l'enquête de la deuxième année à chaque collectivité afin d'y inclure certaines questions propres à chacune (ce qui n'était pas vraiment possible au cours de l'année d'élaboration de l'enquête).

Il est important de noter que deux enquêtes distinctes seront utilisées au cours de la deuxième année du projet pilote, l'une pour les entrevues de suivi, plus courte, et l'autre pour les entrevues avec les nouveaux répondants. Il sera important de faire un suivi pour déterminer quelles sont les nouvelles entrevues attribuables aux nouveaux venus sur le marché du travail

ou aux personnes nouvellement arrivées dans la communauté et quels sont les répondants qui faisaient partie de la base de sondage de la première année, mais qui n'avaient pas participé à l'enquête. Pour améliorer l'évaluation des résultats de l'enquête, la priorité d'AES sera d'obtenir une liste complète des membres de chaque communauté des Premières Nations participant à ce projet pilote. Cette liste permettra à AES d'élaborer une classification détaillée des types de participants des communautés, notamment :

- Les personnes qui n'ont jamais été contactées pour participer au sondage;
- Les personnes qui ont été contactées pour participer au sondage, mais qui n'y ont pas participé (qui ont refusé de répondre, dont les coordonnées n'étaient plus à jour, qui ne vivaient plus dans la communauté, qui étaient malades, qui n'ont pu être jointes, etc.);
- Les nouveaux répondants qui viennent d'arriver dans la communauté ou sur le marché du travail;
- Les nouveaux répondants qui n'ont pas répondu à l'enquête lors de la première année du projet;
- Les répondants qui participent à une entrevue de suivi;
- Les participants qui ont abandonné l'enquête, qui ont répondu à l'enquête au cours de l'année précédente, mais qui n'ont pas répondu à l'enquête durant l'année en cours (qui ont refusé de répondre, dont les coordonnées n'étaient plus à jour, qui ne vivaient plus dans la communauté, qui étaient malades, qui n'ont pu être joints, etc.).

Seuls les répondants sont actuellement identifiés dans le système. Lorsqu'on considère l'ensemble de la population admissible pour chaque communauté et les taux de réponse, c'est-à-dire le nombre de questionnaires remplis, à ce stade-ci, on ne connaît pas les personnes qui ont été approchées pour répondre à l'enquête, mais qui ont refusé d'y participer et la raison de leur refus, ni les personnes qui n'ont pas été approchées pour participer à l'enquête et la raison de ce fait (par exemple leur non disponibilité, la maladie, des coordonnées non disponibles, etc.). Des renseignements de ce genre sont essentiels pour améliorer les taux de réponse au fil du temps et pour pondérer les réponses à l'enquête afin de mieux refléter les résultats agrégés de l'enquête sur le marché du travail pour chaque communauté des Premières Nations. L'élaboration de poids d'enquête sera une priorité pour la deuxième année du projet pilote.

Selon le plan initial, il était prévu de terminer l'enquête au cours d'une période d'un à trois mois, en présumant que cette façon d'effectuer l'enquête serait plus efficace sur le plan des coûts. Pour bon nombre de communautés, il semble plus efficace de disposer d'une petite équipe d'enquête de base. Il est certainement avantageux de recueillir des données sur le marché du travail tout au long de l'année, compte tenu des fluctuations saisonnières de l'emploi. AES travaillera avec les signataires d'ententes du programme FCEA pour prolonger la période de collecte de données afin que la collecte soit effectuée presque tout au long de l'année, lorsque c'est possible.

La mise en correspondance des emplois, des compétences, des employeurs et des codes de la CNP et du SCIAN a été retardée, étant donné que, pour de nombreuses communautés, l'objectif principal consistait à réaliser le plus grand nombre possible d'entrevues. Au cours de la deuxième année de la collecte de données, AES s'efforcera d'aider les signataires d'ententes du programme FCEA à coder l'information sur les compétences afin de faciliter le jumelage des personnes et des possibilités d'emploi.

Annexe A : Instruments d'enquête du projet pilote

Annexe B : Exemples d'indicateurs et de mesures possibles pour le projet pilote

Création d'outils pour mesurer le succès

Cette année, AES mettra l'accent sur la création d'outils du système d'IMTPA et d'autres bases de données afin de mesurer le succès et l'utilisation réussie du registre des compétences. Bien que l'utilisation de ces outils varie selon les signataires d'ententes du programme FCEA en fonction de leurs préférences, les outils disponibles seront les suivants :

- Outil pour faire le suivi des recherches concernant une expérience de travail, une formation et des compétences particulières;
- Outils pour faire le suivi de l'utilisation du créateur de CV;
- Élaboration de banques d'emploi pour les communautés des Premières Nations contenant les emplois affichés par des employeurs locaux et des liens menant au Guichet-Emplois national. Les indicateurs seront intégrés aux banques d'emploi des communautés des Premières Nations pour mesurer l'utilisation de ces banques d'emploi par les conseillers du programme FCEA, les membres de la communauté et les employeurs.

Utilisation de la base de données sur les compétences

Le simple fait de faire un suivi de l'utilisation des données sur les compétences et d'autres données dans la base de données de l'IMTPA fournira des mesures de suivi utiles, notamment :

- Le nombre et le type de rapports générés à partir des données de l'IMTPA;
- Les CV et autres renseignements créés à partir du système;
- Le nombre de recherches concernant la tenue à jour de compétences particulières dans les données de l'IMTPA;
- Les recommandations fondées sur la recherche de compétences dans les données de l'IMTPA;
- Le nombre d'emplois obtenus découlant des recommandations liées aux données de l'IMTPA;
- Le nombre de rapports demandés par les planificateurs communautaires et par les personnes responsables des demandes de financement et le nombre de rapport fournis à ces personnes;
- Les demandes d'information liées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et les réponses tirées des données de l'IMTPA;
- Les autres demandes du gouvernement et les réponses tirées des données de l'IMTPA;
- Les demandes et les rapports soumis au gouvernement faisant appel aux données de l'IMTPA.

Un grand nombre de mesures possibles pourraient découler des consultations en cours auprès des communautés. En plus des comptages numériques effectués régulièrement à l'aide du système ou d'autres registres tenus à jour, les opinions qualitatives sur l'utilité des données recueillies dans le cadre de ce projet pilote seront inestimables, tout comme le sont les pratiques prometteuses et les leçons apprises recueillies tout au long du projet ainsi que l'analyse et l'intégration de celles-ci dans les modifications apportées aux processus et aux approches utilisées dans le cadre du projet pilote.

Mise à jour continue des compétences

Si les membres de la communauté ont un accès plus direct aux emplois ou, à tout le moins, aux types d'emplois disponibles dans leur région, cela pourrait les inciter à mettre à jour leurs compétences dans le registre des compétences, et ce, tout au long de l'année. Le simple fait de compter les personnes qui mettent à jour leur compétences dans le registre des compétences tout au long de l'année est un indicateur de la participation au marché du travail, tout comme une recherche dans la banque d'emplois serait un indicateur possible de la participation au marché du travail. Une autre mesure importante consistera à examiner les formations qui intéressent les membres de la communauté et à déterminer si ces derniers ont indiqué avoir participé à la formation qu'ils voulaient suivre.

Banques d'emploi pour les communautés des Premières Nations

La composante « banque d'emplois » du projet pilote pourrait être assortie des indicateurs suivants :

- Le nombre de communautés ayant une banque d'emplois communautaire;
- Le nombre d'emplois dans la banque d'emplois communautaire;
- Le nombre d'emplois dans la banque d'emplois communautaire offerts directement par des employeurs;
- Le nombre de types d'emplois dans la banque d'emplois communautaire, selon les grandes catégories de la CNP;
- Le nombre d'emplois dans la banque d'emplois communautaire pour des employeurs de la communauté;
- Le nombre de nouveaux employeurs dans la banque d'emplois communautaire;
- Le nombre d'emplois que les membres de la communauté ont visionnés ou consultés;
- Le nombre de membres de la communauté qui visionnent ou consultent des emplois;
- Le nombre de demandes d'information concernant un emploi soumises par les membres de la communauté;
- Le nombre de membres de la communauté ayant soumis une demande d'information concernant un emploi;
- Le nombre de coordonnées ou de recommandations pour un emploi fournies aux membres de la communauté par un conseiller du programme FCEA;
- Le nombre de membres de la communauté à qui on a fourni des coordonnées ou des recommandations pour un emploi.

Il est possible de faire le suivi de ces indicateurs chaque mois ou chaque trimestre, les changements survenus d'une année à l'autre étant une mesure importante. Au fur et à mesure que la liste d'emplois sera mise à jour, on peut espérer que les emplois supprimés seront codés pour indiquer s'ils ont été pourvus par des membres de la communauté, soit en mettant en place une option permettant aux personnes recommandées de le déclarer, soit en effectuant un suivi auprès des conseillers du programme FCEA, peut-être en utilisant un formulaire de suivi envoyé automatiquement par courriel ou un message demandant d'appeler la personne à qui on a fourni des coordonnées ou qui a été recommandée.